

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 26, Rue Desaix, 75732 Paris CEDEX 15. — Tél. : 306-51-00
Le bureau de vente est ouvert tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1972-1973

COMPTE RENDU INTEGRAL — 46^e SEANCE

1^{re} Séance du Mardi 19 Juin 1973.

SOMMAIRE

1. — Nomination à un organisme extraparlémenaire (p. 2257).
2. — Renvois pour avis (p. 2258).
3. — Politique étrangère. — Déclaration de M. le ministre des affaires étrangères et débat sur cette déclaration (p. 2258).
M. Jobert, ministre des affaires étrangères.
MM. Lecanuet, Mitterrand, Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères.
Renvoi de la suite du débat.
4. — Ordre du jour (p. 2271).

PRESIDENCE DE M. ROLAND NUNGESSER,
vice-président.

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

NOMINATION
A UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. En application de l'article 25 du règlement, j'informe l'Assemblée que M. Xavier Deniau a été nommé membre du comité directeur du fonds d'aide et de coopération dès la publication de sa candidature au *Journal officiel* du 18 juin 1973.

— 2 —

RENVOIS POUR AVIS

M. le président. La commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République demande à donner son avis sur :

1^o Le projet de loi modifiant le code de l'urbanisme et de l'habitation et complétant la loi d'orientation foncière n^o 67-1253 du 30 décembre 1967 modifiée, dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission de la production et des échanges (n^o 448) ;

2^o Le projet de loi autorisant la ratification de la convention portant loi uniforme sur la vente internationale des objets mobiliers corporels et de la convention portant loi uniforme sur la formation des contrats de vente internationale des objets mobiliers corporels, ouvertes à la signature à La Haye le 1^{er} juillet 1964, dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des affaires étrangères (n^o 450).

Il n'y a pas d'opposition ?...

Les renvois pour avis sont ordonnés.

— 3 —

POLITIQUE ETRANGERE

Déclaration de M. le ministre des affaires étrangères et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de M. le ministre des affaires étrangères sur la politique étrangère de la France, et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames, messieurs, soyez assurés que je mesure aujourd'hui tout l'honneur qui m'est fait de venir parler devant vous et aussi de venir parler de la politique étrangère de la France. Le sujet est vaste, si du moins mon expérience est courte...

Quelques données essentielles me paraissent nécessaires pour éclairer le tableau de la politique extérieure que je vais essayer d'esquisser devant vous. Je ferai d'abord une remarque préliminaire : tout gouvernement, celui-ci comme un autre, se trouverait, pour définir son action et pour la poursuivre, placé devant les mêmes nécessités, confronté aux mêmes obstacles et poussé aussi aux mêmes solutions.

Il n'y a pas, à mes yeux, une politique extérieure qui soit spécifiquement celle de tel gouvernement, comme il y en aurait une autre qui serait celle d'un autre gouvernement. L'état des relations extérieures d'un pays est le résultat d'un ensemble de données, de forces, de volontés, qui finalement guident ceux qui ont la responsabilité de conduire une politique dans ce domaine. Sans doute vient un moment où le choix doit s'exercer ; mais quand il est fait et mal fait, l'erreur apparaît vite et elle est généralement éclatante.

Voici donc notre pays, la France, qui, depuis plus de dix siècles, est là, occupant le dernier cap de l'Europe, ouverte sur la mer, et qui, tour à tour ou en même temps, a lutté pour ses frontières et assuré vers l'extérieur son expansion, très loin parfois au-delà des mers ; la France qui, aujourd'hui, resserrée comme jamais entre les frontières que l'histoire finalement lui a laissées, est une nation moyenne installée dans des paysages harmonieux, avec un peuple divers, industriels, habile, qui a toujours porté aux vertus de la réflexion un culte particulier que bien d'autres lui envient. Cela ne nous a d'ailleurs pas toujours rendus ou sages, ou avisés, et nos défauts ont été durement sanctionnés sur le plan extérieur, voire, hélas ! sur le plan intérieur.

Grâce à la paix, à la fin de luttes coloniales périmées, notre pays a connu un développement que chacun remarque, et cette nation vacillante, divisée, dont certains voyaient avec tristesse l'abaissement, que d'autres saluaient avec allégresse, cette nation est aujourd'hui dans l'Europe, dans le monde, plus importante que sa superficie, ou que sa population, ou que son produit national brut, ou que le volume de ses échanges, plus importante qu'elle ne le mériterait réellement s'il n'y avait, dans son action, dans sa façon d'être, dans la considération qu'on lui porte, autre chose que les données mêmes d'une nation moyenne, équilibrée, peut-être heureuse sur son vieux sol, et parfois avec ses vieilles idées.

Dans ce monde de 1973, ce qui nous guide, mesdames, messieurs, et qui guiderait d'ailleurs tout autre gouvernement, je l'ai dit, c'est le respect des valeurs qui, depuis quinze ans déjà, ont été le souci constant de notre diplomatie, de notre politique.

La première exigence est celle de la paix. Ce n'est pas très original mais c'est vraiment fondamental et ceux qui l'oublieraient priveraient, à coup sûr, la France de son rayonnement, de son audience, et n'auraient pas une vraie conscience de ses intérêts.

Oh ! il ne s'agit pas d'aller répétant que la paix est un bien désirable, mais plutôt, avec une obstination inlassable et par tous les moyens, de persuader, de par le monde, tous ceux que la fatalité conduit au conflit, que même leurs intérêts immédiats seront mieux servis dans la recherche d'une solution pacifique. Nous en avons déjà tiré les conséquences pour nous-mêmes en mettant fin à des conflits absurdes qui ont troublé, en leur temps, la conscience nationale. En Extrême-Orient, au Proche-Orient, à chaque occasion, publiquement ou secrètement, nous n'avons cessé et ne cessons de rechercher les moyens d'amener les belligérants à la véritable conscience des intérêts de tous.

Cet effort de paix, nous l'illustrons en disant que, pour nous, le droit des peuples à décider d'eux-mêmes, l'indépendance des nations, la non-ingérence dans les affaires d'autrui, sont des principes indispensables pour que s'installent les véritables conditions de la paix.

Nous avons souvent l'amère satisfaction d'avoir eu raison, avant d'autres, et il nous reste la conviction que, désormais, nous serons mieux crus quand nous répéterons qu'un conflit ne fait l'affaire de personne, et surtout pas des malheureuses populations qui le subissent.

Pourtant, dans le monde, de formidables armements se sont accumulés, en Amérique, en Europe de l'Est comme de l'Ouest, en Asie, armements tels qu'une erreur deviendrait fatale et qu'une improvisation serait à coup sûr mortelle pour la plus grande partie de l'humanité. Nous avons connu la guerre froide, puis la coexistence pacifique, et maintenant, avec la même obstination qu'elle réclame, qu'elle recommande la paix, la France réclame et recommande la détente. Nous souhaitons que les frontières qui isolent tant d'hommes puissent tomber, que les idées puissent circuler, que les marchandises puissent s'échanger et qu'entre les Etats, à l'affrontement succède le dialogue.

Mais à quoi ces dialogues serviraient-ils s'ils s'établissaient entre des mondes définitivement inégaux, et si les peuples riches devenaient chaque jour plus riches, et les peuples pauvres chaque jour plus pauvres ? Aussi, dans tout projet qui peut être formé, dans toute proposition qui peut être faite, la France ne manquera jamais de rappeler que la véritable dimension de telles entreprises ne se trouvera que dans une œuvre de coopération, de concours, de soutien aux peuples les plus déshérités qui aspirent seulement à sortir de leur condition par leur travail, par leur talent, à condition qu'on leur permette de le révéler.

Il y a enfin le souci, le respect de l'indépendance nationale. Ce qui est bon pour d'autres, ce que nous recommandons à d'autres, nous est tout autant indispensable ; nous sommes, je l'ai dit, pour la coopération, pour l'aide mutuelle, pour la libre circulation des hommes, des idées, des marchandises. Mais nous savons que tout cela n'est possible qu'entre des nations libres et égales, et une nation ne peut réclamer la liberté et exiger l'égalité qu'à la condition de les mériter. C'est pourquoi nous n'entendons remettre à personne le soin de protéger le territoire national, à personne non plus le soin de parler en notre nom et d'orienter notre destin hors de notre consentement. L'effort est peut-être difficile, mais il mesure la cohésion nationale (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants*) et il est la garantie, non seulement de notre durée, de notre vitalité, mais aussi de la vitalité des concours que nous apporterons à telle organisation dans laquelle, librement, nous aurons choisi d'entrer.

En disant cela, j'en viens naturellement aux grands sujets d'actualité, qui sont votre actualité, mesdames, messieurs, comme ils sont la mienne puisque voici trois mois qu'ils vous préoccupent, vous, comme moi dans mes nouvelles fonctions.

Je parlerai d'abord de la construction européenne, essentielle pour neuf Etats, mais non négligeable pour le monde entier. Vous rappellerai-je deux dates importantes ? La conférence de La Haye, en 1969, qui s'est tenue entre les six Etats groupés à l'origine autour de l'idée européenne, et le sommet de Paris, d'octobre 1972, qui rassemblait en plus la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark ? Vous rappellerai-je aussi les initiatives essentielles prises pour le succès de ces conférences par le Président de la République ? Entre ces deux dates, que de

progrès accomplis ! Voici désormais la Communauté européenne élargie aux dimensions d'un territoire sur lequel vivent 250 millions d'habitants. Voici cette Europe proprement européenne dans laquelle coopèrent neuf Etats égaux et libres et il n'est pas désormais de semaines sans que, en toutes directions, des efforts ne soient tentés pour affirmer, consolider et approfondir la construction qui s'est édifiée de par la volonté des nations.

Certes, les grands plans ne sont pas toujours exécutés avec une perfection rigoureuse ; certes, il y a des retards ; certes il y a des incertitudes. Les discussions sont parfois difficiles ; il y a des déceptions. Mais si l'on veut bien ne pas s'appesantir sur le quotidien et prendre simplement la perspective des trois dernières années, quel observateur impartial ne pourra dire que l'idée européenne a progressé, non seulement dans les textes, dans les travaux des comités, mais aussi dans l'esprit du public et dans l'esprit d'une génération qui sait que l'Europe est une des conditions fondamentales de sa paix ?

A la première escarmouche, certains se déclarent déçus, désabusés. Or, la communauté à neuf vient à peine de naître et déjà, dans la conscience de tous les Etats étrangers, elle est une réalité. Peut-être n'a-t-on pas suffisamment remarqué qu'en peu de semaines les institutions des Communautés ont réussi à s'adapter aux nouvelles conditions de l'élargissement. Rien n'a marqué, à l'extérieur, le signe d'un affaiblissement ou même d'une pause. Cette réussite, on la doit, en grande partie, à la compétence et à la détermination de la nouvelle commission des communautés, rassemblée autour de son président. L'épreuve, après tout, était redoutable et le succès présent justifie l'espérance.

Pour nous, comme le Président de la République, M. Georges Pompidou, l'a nettement marqué tant au sommet de La Haye qu'au sommet de Paris, cette espérance est une nécessité et nul n'oublie ici — je pense — le rendez-vous pris pour l'année 1980 qui sera, par le vœu des populations — j'en suis sûr — et par l'effort conjugué et tenace des gouvernements, l'année de l'union européenne.

Pour y parvenir, il faut une lutte et une attention de tous les instants. Les progrès supposent la lucidité, sauf à constater des reculs plus considérables que l'avancée que l'on croyait faire. De plus, toute nouveauté n'est pas nécessairement un progrès.

L'apport à la Communauté de responsabilités dans de nouveaux domaines, la création de mécanismes financiers, l'ouverture de négociations avec les Etats tiers ne sont positifs que s'ils sont le signe, la condition ou l'effet d'un projet commun, clairement défini et accepté.

Mais la progression est possible parce que les bases sont désormais solides. Certains reprochent à la France de s'acharner à défendre le Marché commun agricole sous le prétexte qu'elle y verrait l'intérêt immédiat de ses agriculteurs ou de son budget. Je rappellerai simplement que, lorsque la Communauté économique européenne s'est dessinée, la France, pour compenser le sacrifice qu'elle faisait en ouvrant largement ses frontières aux produits industriels et en mettant directement son industrie en concurrence avec celle de ses partenaires européens, a demandé que des règles précises conduisent désormais la politique agricole des Etats membres et assurent à l'agriculture européenne, parce qu'elle est un facteur d'équilibre, les conditions d'une protection suffisante et d'une organisation qui permette le maintien et le développement des activités rurales, en France comme ailleurs.

Chaque jour qui passe montre que le calcul de la France, s'il y avait calcul, dépasse de loin des intérêts égoïstes. C'est l'équilibre même entre les villes et les campagnes, ce sont nos conditions de vie, ce sont les bases mêmes de notre approvisionnement européen en céréales, en viande, en fruits, comme en légumes, qui sont en cause.

Et puis, je disais tout à l'heure que l'indépendance mérite un effort. Eh bien, le Marché commun, lui aussi, mérite un effort ; car, pour maintenir l'unité des prix et l'unité du marché, pour assurer aux produits de l'intérieur une préférence par rapport aux produits de l'extérieur, il faut une discipline de chaque jour, non seulement sur le plan commercial, mais également sur le plan monétaire.

La grande leçon du Marché commun agricole est d'avoir obligé les Etats européens à s'organiser dans de multiples domaines de leur vie nationale pour respecter les quelques exigences simples que je viens de rappeler. Le Marché commun agricole a été certainement le premier ciment de l'Europe et tel doit-il demeurer car les disciplines qu'il impose aux productions, aux prix, aux monnaies et aux échanges commerciaux témoignent du caractère original de la construction européenne et de sa réalité. Réalité qui apparaîtra chaque jour davantage à un moment où le monde entier risque de connaître une pénurie des productions agricoles. Ce n'est pas parce que telle production céréalière est parfois pléthorique dans un grand Etat, notam-

ment quand elle y est encouragée, que l'on doit se livrer à une spécialisation des cultures et laisser aux plaines du Far-West la responsabilité de nourrir l'Europe, voire le monde entier.

M. Pierre-Bernard Cousté. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. Ce serait là une politique infiniment dangereuse et nous l'avons tant dit que j'ai bon espoir que les attaques lancées naguère contre le Marché commun agricole, le seront, désormais, avec plus de discrétion, à moins qu'elles ne disparaissent tout à fait. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

L'organisation européenne c'est encore le tarif extérieur commun, qui place autour de la Communauté un système de droits de douane particulièrement modérés, particulièrement uniformes, et qui a permis aux échanges de l'Europe avec d'autres pays du monde de connaître un essor remarquable au cours des dernières années.

L'organisation européenne, c'est encore l'ensemble des efforts accomplis pour élaborer une politique monétaire, une politique économique, une politique sociale, une politique régionale, une politique industrielle. Déjà, autour de l'idée d'une autonomie et d'une garantie d'approvisionnement, se développe la recherche d'une politique commune de l'énergie, dont les exigences rejoignent celles que je décrivais il y a un instant en matière d'agriculture.

L'objectif n'est pas autarcique ; mais il est d'assurer, en toutes circonstances, l'approvisionnement en matières de base, nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels des Européens et au développement de leurs activités. Jour après jour, chaque pays s'insère, lentement mais sûrement, dans ce dispositif, et si certains regardent en arrière ou si d'autres regardent à côté, je suis convaincu qu'aucun des neuf pays rassemblés dans la Communauté économique européenne ne conçoit désormais qu'il puisse s'en éloigner et perdre les avantages de cette situation exceptionnelle.

Certes, les exigences de cette construction peuvent être envisagées sur deux plans : le premier est celui d'une construction théorique, large et généreuse, qui affirme les idées nécessaires au développement de l'Europe ; le second est celui de la réalité quotidienne et de la vie des peuples, qui réclame beaucoup de ténacité, de réalisme et d'attention.

Les progrès de l'Europe doivent s'effectuer sur ces deux plans à la fois et la France y est prête. Les discours, trop de discours, nuisent ; pas assez d'actes nuit aussi. Il s'agit de mettre en harmonie les discours et les actes.

Que l'on me comprenne bien, le Gouvernement français ne fera pas du juridisme pour le plaisir. Mais il veut définir avec clarté l'objectif à chaque fois poursuivi et des moyens pour l'atteindre qui lui soient adaptés tout en restant conformes à la réalité politique du moment.

Nous ne pensons pas que l'on fait avancer l'Europe par de mauvais compromis et dans l'équivoque. Chaque fois que des objectifs seront bien définis et pleinement acceptés, la Communauté — soyons-en sûrs — se dotera des instruments nécessaires à leur réalisation. Mais ne comptons pas sur les instruments pour définir les objectifs.

Cette construction communautaire, par ailleurs, n'est pas une construction fermée : le Traité de Rome prévoit que tout Etat européen peut demander à en devenir membre. L'apport de la Communauté sera plus riche, en effet, d'être plus divers.

En outre, cinquante-cinq Etats sont actuellement liés au Marché commun, ou en voie de l'être, par un accord d'association ou un accord commercial. N'est-ce pas là le signe d'une activité soutenue, sinon, parfois même, débordante ?

Les relations avec dix-neuf pays africains et malgache ont été, dès l'origine, au cœur de la construction communautaire. Son élargissement à dix-neuf autres Etats associables, pour souhaitable qu'il soit, ne doit entraîner ni affaiblissement ni mise sous tutelle internationale d'une construction euro-africaine originale.

Par nature, l'association entre la Communauté et l'Afrique est une œuvre différente de celle qui a amené l'Europe à octroyer les préférences généralisées à quatre-vingt-dix-neuf pays en voie de développement.

Les relations avec l'Afrique sont fondées sur l'égalité des partenaires, égalité institutionnelle et commerciale que certains ont caricaturée en parlant de préférences inverses, mais qui permet de décider, en commun, une véritable coopération.

Le système des préférences généralisées, au contraire, se limite à la décision unilatérale de ne pas frapper de droits de douane certains produits à leur importation en Europe. Nous regrettons, à ce sujet, que tous les pays développés — et en

particulier le plus développé d'entre eux — n'aient pas cru pouvoir, jusqu'à ce jour, faire le même effort en faveur du tiers monde.

L'Europe a créé et continuera de développer tout un réseau d'accords très complets avec des pays qui bordent la Méditerranée. Il en est de même avec les sept Etats de l'Association européenne de libre-échange qui, bien que privés de la présence de la Grande-Bretagne, n'ont pas demandé l'adhésion à notre Communauté.

Peut-être n'a-t-on pas suffisamment souligné la conséquence de tous ces accords. Elle est que, dans quelque cinq années, la France accordera la franchise tarifaire totale à plus des trois quarts de ses importations. Un tel résultat n'a été possible — et ne sera rendu possible — que par la poursuite d'un effort continu de compétitivité. Que l'on songe à la situation qui était la nôtre au moment de la création du Marché commun !

La Communauté économique européenne est déjà la première puissance commerciale du monde. Elle n'est pas encore la première puissance industrielle ; mais c'est un partenaire recherché, dont le marché attire et dont la puissance inquiète souvent. Or, depuis qu'elle existe, tout observateur impartial peut noter qu'en facilitant les échanges, elle a été créatrice d'actions de commerce non seulement entre les pays qui la composent mais avec les pays qui l'entourent et aucun de ces pays ne peut se plaindre de ce que son commerce ait diminué depuis qu'elle a été créée.

Tels sont les premiers effets de cette construction européenne : une vive expansion, des échanges commerciaux accrus, la stabilité économique et sociale assurée par le soutien donné aux productions agricoles, une certaine identité dans la vie quotidienne, dans le comportement des agents économiques et industriels, dans le comportement même de l'homme de la rue qui se sent plus européen qu'il ne veut l'avouer.

Fallait-il s'en tenir là ? Faut-il aller plus loin ?

Les chefs d'Etat ou de gouvernement qui se sont réunis en octobre 1972 à Paris ont jugé utile de dessiner les grandes lignes d'un avenir européen plus vaste, reposant sur une organisation plus complète ; ils l'ont appelée l'Union européenne. La nécessité d'une cohésion apparaît à tous. Elle est apparue dans l'ordre économique ; elle apparaîtra manifestement au cours des prochaines années dans l'ordre social. Elle apparaît aussi dans l'ordre international.

L'Europe doit exister. Elle doit exister pour que les Etats européens existent eux-mêmes et qu'en unissant leurs voix ils aient un poids réel, afin que les équilibres mondiaux ne se règlent pas sans eux, voire contre eux.

Le monde entier a les yeux fixés sur l'Europe ; son marché intéresse les Japonais ; la Chine encourage la construction économique européenne ; l'U. R. S. S. constate sa présence et prend ses dispositions pour s'accommoder de cette entité nouvelle ; l'Afrique, y compris l'Afrique méditerranéenne, sait combien cette Europe lui est proche à bien des égards et peut, sur le plan de la coopération, du concours financier et des débouchés commerciaux, lui offrir, au cours des prochaines années, une bonne chance de développement.

Et puis, il y a les Etats-Unis qui ont fait, au cours des dernières années, de grands efforts pour encourager, pour susciter la naissance d'une Europe. Aujourd'hui, en proclamant que l'année 1973 serait « l'année de l'Europe », ils ont placé dans une certaine lumière les problèmes que pose, en effet, au monde entier la constitution d'un ensemble économique — et bientôt politique — fragile à bien des égards mais déjà riche de grandes promesses.

J'aurai l'occasion, demain sans doute, répondant aux questions qui me seront posées, d'être plus précis sur ce sujet. Ce soir, je voudrais simplement dire ceci : sur le plan commercial, sur le plan économique, sur le plan monétaire, la volonté de se constituer en entité originale ne coupe pas l'Europe du reste du monde, bien au contraire. Sa participation sera constructive, car ses dossiers sont bons. Certes, les discussions seront serrées ; mais des solutions sont possibles, dès lors que tous les Etats prennent une conscience exacte des vrais problèmes et de leur vraie dimension.

C'est dans cette perspective qu'il convient de placer les prochaines conversations bilatérales que le Gouvernement des Etats-Unis entend poursuivre avec les neuf partenaires européens. Il serait éminemment souhaitable qu'un accord puisse se dégager en vue d'une position commune qui ne serait pas forcément exprimée d'une seule voix mais qui le serait par chacun des participants européens à ces conversations.

Nous avons indiqué à nos partenaires, après la rencontre en Islande du Président de la République et du Président des Etats-Unis, que nous étions prêts à poursuivre avec eux

l'examen en commun de questions qui touchent soit à l'ordre monétaire et économique, soit à la défense, soit même à la politique. J'ai bon espoir qu'à la fin de l'été, les neuf pays auront une vue suffisamment claire de leurs intérêts et de leur avenir pour déterminer la réponse la plus appropriée à faire aux suggestions contenues successivement dans le discours de M. Kissinger du mois d'avril et dans le message du Président Nixon du mois de mai.

L'Europe a pour ambition de définir, pour elle-même, un modèle d'expansion et de stabilité. Mais cette volonté suppose que les relations monétaires et commerciales internationales soient, elles aussi, durablement fondées sur des structures stables et équilibrées.

Si pour nous l'expression « année de l'Europe » a un sens, c'est celui qui marque l'effort que la Communauté accomplit et accomplira pour que le monde puisse bénéficier d'un ordre monétaire et commercial équitable, qui soit respecté par tous, parce qu'il assure à chacun l'équilibre entre ses droits et ses devoirs, entre ses avantages et ses sacrifices.

La recherche de ce qui peut assurer aux nations les conditions élémentaires de la stabilité doit être prioritaire. Les grands désordres mondiaux ont souvent été d'ordre monétaire et économique et nous traversons, à l'heure actuelle, l'une de ces périodes troubles qu'engendre la rupture de mécanismes monétaires éprouvés.

L'analyse que je fais n'est pas dirigée contre les Etats-Unis d'Amérique, dont la France est le plus vieux et le plus fidèle allié — et ce n'est pas une formule creuse. Mais comment ne pas constater que les responsabilités mondiales du dollar ne sont plus assurées d'une façon satisfaisante, alors que presque toutes les transactions sont faites en dollars et que la confiance dans la principale monnaie de réserve du monde est ébranlée ?

Tous en pâtissent, pays en voie de développement qui ont besoin de stabilité pour assurer leur expansion, pays producteurs de matières premières recherchées qui hésitent à troquer leurs richesses contre une monnaie excessivement fongible, pays industrialisés enfin, dont les transactions commerciales subissent secousses sur secousses et qui voient s'accumuler dans leurs banques centrales des dollars dont elles ne trouvent pas preneur.

La France n'a cessé d'appeler l'attention, depuis plusieurs années, sur le désordre qui s'installait ainsi dans les relations internationales, parce que la monnaie d'un très important pays était gérée en fonction de préoccupations purement nationales, alors que ses responsabilités étaient universelles.

A l'heure où la paix peut être si totalement menacée qu'on cherche à la protéger par tous les moyens, pourquoi ne lui assurerait-on pas la condition essentielle de la stabilité monétaire — qui donnerait d'ailleurs son sens à un nouvel effort de libéralisation des échanges — (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants*) une stabilité fondée sur la convertibilité des principales monnaies, le respect de parités fixes et la définition d'un processus d'ajustement des balances de paiement permettant, d'une manière satisfaisante et rapide, le retour à l'équilibre, et finalement la confiance ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

L'Europe, donc, s'affirme chaque jour davantage, mais il reste essentiellement que cette Europe, l'Europe des Neuf, est une Europe désarmée ; certes, il y a des armées nationales dotées d'armes conventionnelles ; il y a, de surcroît, la force atomique française, libre de toute hypothèque ; il y a la force atomique britannique appuyée, au sein de l'O. T. A. N., sur les moyens américains. Il n'en demeure pas moins que, la France mise à part, l'Europe n'a pas actuellement, en matière de défense, son autonomie, et elle en souffre, car la défense européenne apparaîtra chaque jour davantage comme ayant un caractère propre. Ce qui donne à notre force atomique une plus grande crédibilité, compte tenu de l'évolution, que vous connaissez, de la stratégie mondiale.

Je ne sais si l'année 1973 sera « l'année de l'Europe », mais je suis sûr que, pendant l'année 1973, le problème de la défense de l'Europe sera à l'arrière-plan de toutes les discussions qui auront lieu en Europe ou hors d'Europe, et peut-être même passera-t-il à l'avant-scène.

En effet, quand les Etats-Unis proposent aux pays rassemblés dans l'Alliance atlantique, et plus particulièrement aux neuf pays partenaires de la Communauté économique européenne, un dialogue sur les buts, la finalité de l'Alliance, sur les conditions de sa refonte, sur celles d'une organisation nouvelle, quels que soient les facteurs mis dans la balance, ce sont essentiellement ceux de défense qui sont et seront déterminants.

Quand les Etats-Unis s'interrogent sur les charges de leur présence en Europe, j'entends de leurs présence militaire, quand ils demandent à leurs partenaires de partager plus équitablement le fardeau dont ils prennent, disent-ils, la plus grande part, quand ils souhaitent que les avantages concédés ici soient compensés ailleurs, je veux dire sur le plan commercial, les pays européens savent bien que le vrai débat, la vraie question, sont ceux de leur sécurité.

Or, voici que depuis quelque temps, et plus particulièrement au cours des derniers mois, les développements de deux négociations importantes risquent d'affecter les conditions de la sécurité des Etats européens.

La première négociation porte sur la limitation des armements stratégiques — les Américains l'appellent S. A. L. T. — et elle se poursuit bilatéralement entre les gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Elle a abouti, en mai 1972, à une première série d'accords destinés à freiner le développement des dispositifs atomiques qui, de part et d'autre, du côté russe comme du côté américain, ensèrent actuellement le monde et spécialement l'Europe. Depuis quelques mois, Américains et Russes sont entrés dans une nouvelle phase de leur négociation.

Nous en connaissons incomplètement les progrès, bien que nous puissions en deviner la portée. Mais nous voyons bien que ces conversations sur la limitation des armements stratégiques intéressent, à un titre ou à un autre, l'Europe, soit qu'elles affectent la protection qui lui est assurée à partir des moyens américains; soit même qu'elles risquent d'atteindre la libre disposition que les Etats européens peuvent avoir de leurs moyens propres.

Un pays comme la France, qui a conservé sa capacité de décision indépendante en matière de défense, doit être particulièrement vigilant. Mais nous pensons aussi que l'Europe doit s'en préoccuper à moins qu'elle ne se livre, en ce qui concerne sa défense, au fatalisme et à la résignation. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Aussi importante et engageante plus directement encore les pays européens, est la négociation dite « sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces », celle que l'on qualifie de négociation sur les M. B. F. R. Cette confrontation entre cinq pays de l'Est et sept pays européens, plus les Etats-Unis et le Canada, a débuté difficilement à Vienne au mois de janvier dernier. Elle tend à instaurer en Europe centrale une zone qui serait dotée, sur le plan militaire, d'un statut particulier; on en est, actuellement, au stade des ébauches, des esquisses, et, d'ailleurs, des désaccords.

Dans cette partie de l'Europe où se trouvent concentrées, il est vrai, de grandes quantités de forces et d'armements mais où les pays européens ne parviennent pas, sans l'appoint des moyens américains, à réaliser l'équilibre de la puissance militaire hors duquel il n'y a pas de sécurité et même pas de détente durables, il est envisagé une certaine réduction des armées étrangères stationnées; on évoque aussi une réduction des forces armées nationales; on parle encore d'une diminution des capacités des systèmes de bases avancées, c'est-à-dire des moyens atomiques qui assurent, à l'heure actuelle, la défense de l'Europe occidentale.

La France, vous le savez, est absente de cette négociation. Pourquoi ?

D'abord, elle n'entend pas voir créer dans l'Europe, déjà si divisée, une zone à statut spécial qui serait elle-même un nouveau facteur de division en tout cas pour l'organisation de l'Europe de l'Ouest.

De surcroît, qui ne voit les dangers d'une négociation qui, gagnant de proche en proche, mettrait finalement en cause nos forces et nos arguments, que nous entendons conserver libres de toute hypothèque ? Car, si nous considérons que la négociation peut mettre en péril la défense occidentale, il est encore plus essentiel pour nous qu'elle ne puisse atteindre notre capacité même de défendre le territoire national.

En cette année 1973, certes, une grande partie se joue donc entre deux puissances qui ont longtemps mené la course atomique et qui, maintenant, équilibrent leurs efforts, sont convenues de les limiter et de les surveiller.

Il reste dans chaque camp, à s'en accommoder, et l'Europe, qui est dans l'Alliance atlantique, devra forcément faire face à une situation nouvelle, avec lucidité, je l'espère, et détermination.

Tout ce que je viens de dire de l'avenir européen et des conditions difficiles dans lesquelles il se joue actuellement, entre la tentation des superpuissances de régler, par leur dialogue,

le partage des responsabilités mondiales et la cohésion encore fragile des Neuf, justifie entièrement l'effort poursuivi par la France pour assurer sa défense.

Cet effort a été naguère contesté, mais qui, aujourd'hui, pourrait prétendre qu'il est inutile, quand, surtout pour élever le seuil du déclenchement nucléaire, on voudrait développer en Europe les armements conventionnels pour pouvoir guerroyer tout de même commodément ? Ou alors il faudrait remettre le destin du pays à des arbitrages extérieurs et faire de la France l'enjeu de partages !

C'est en ayant conscience de cela qu'il convient d'apprécier — à leur juste mesure — les épisodes divers de campagnes menées contre nos expériences nucléaires dans le Pacifique. Ces campagnes ont aisément abusé des populations à partir d'arguments faciles...

M. Michel Debré. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. ... dont le sérieux n'est pas, de loin, démontré. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs de l'union centriste.*)

Ces campagnes marquent — que nul n'en doute ! — l'expression d'une certaine politique qui veut s'affirmer dans le Pacifique et probablement d'une autre politique qui procède du refus de reconnaître à la France la possibilité de l'arme atomique.

M. Michel Debré. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. Le sachant, comment nous laisserions-nous détourner d'un effort national envisagé dès les années 1950 et qui assure aujourd'hui notre sécurité et finalement un poids plus grand à notre pays dans les durs arbitrages internationaux ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Michel Debré. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. Certains estimeront que la France se doit d'être au premier rang parmi les puissances qui veulent instaurer dans le monde — et spécialement en Europe — un désarmement qui soit le gage de la paix : tel est bien en effet notre objectif, mais le désarmement est un sujet qui doit être traité avec sérieux.

Lorsque la France a pris position, dès 1962 — je crois, par une lettre du général de Gaulle à M. Khrouchtchev — en proposant que le désarmement soit assorti d'un contrôle international, elle a marqué l'importance qu'elle attachait à de véritables mesures. Il y a malheureusement moins de progrès que de conversations.

Nous ne critiquons pas ces conversations, même si nous n'y participons pas, car nous serions les premiers à y prendre part activement si les objectifs que nous nous sommes proposés étaient retenus. Pour l'instant, l'essentiel de nos efforts est tourné vers la détente en Europe, à laquelle nous devons contribuer, nous le souhaitons, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

En ce moment même, le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Brejnev, est en visite officielle aux Etats-Unis et sa présence symbolise l'aboutissement de longs efforts entre Washington et Moscou pour établir entre les deux capitales un dialogue direct et arrêter les principes d'une coopération bilatérale dont les effets se feront sentir à l'échelle mondiale, et sont déjà perceptibles.

La recherche de ce dialogue direct entre les deux superpuissances, son accélération récente comme ses succès indéniables ne pouvaient guère nous surprendre. Il n'est pas excessif, en effet, de dire qu'en la matière nous avons joué un rôle précurseur en conseillant depuis longtemps une concertation avec l'Union soviétique et ses alliés pour ouvrir l'un à l'autre deux mondes trop éloignés malgré la fin de la guerre froide et l'ère de la coexistence pacifique.

Car nous avons donné l'exemple : le dialogue franco-soviétique n'a cessé depuis dix ans de s'approfondir, de s'élargir et de se diversifier. Jalonné de rencontres au sommet qui en ont été les étapes marquantes, et dont la dernière en date a réuni, au mois de janvier dernier, à Minsk, le secrétaire général du parti communiste soviétique et le Président de la République française, il nous a permis, d'une part, d'avoir avec nos amis soviétiques de fréquents échanges de vues, d'élaborer d'autre part, avec eux, des programmes de coopération économique, scientifique et culturelle, d'en suivre la mise en œuvre, de transformer enfin le climat des relations entre les deux pays conformément à l'esprit qui les animait.

Dans le cadre des consultations régulières entre ministres des affaires étrangères prévues par le protocole du 13 octobre 1970 et « l'énoncé des principes » de la coopération du 30 octobre 1971, je me rendrai à Moscou à la fin du mois

de juillet et je signerai avec M. Gromyko le programme de coopération scientifique et technique prévue par l'accord décennal signé à Paris le 17 octobre 1971.

Le ministre de l'économie et des finances aura, quant à lui, peu de temps auparavant, signé, également dans la capitale soviétique, le programme de coopération économique et industrielle.

Mais, surtout, vous le savez, M. Brejnev sera lundi à Paris, à son retour de Washington, et cela me dispense de trop insister sur la portée de notre coopération.

L'esprit qui préside aux relations franco-soviétiques anime aussi celles que nous entretenons avec tous les pays d'Europe orientale. Il serait fastidieux d'énumérer tout ce que nous avons entrepris avec eux, en tenant compte de leur personnalité propre et de leurs intérêts particuliers, tous les contacts que nous avons noués, toutes les visites que nous avons échangées aux niveaux politiques et techniques les plus divers, tous les avantages que nos partenaires comme nous-mêmes en avons retirés.

Je tiens à rappeler néanmoins les événements les plus récents et les plus marquants de nos relations avec ces pays : la visite à Paris, en octobre 1972, à l'invitation du Président de la République, de M. Gierak, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, le séjour en janvier dernier en Roumanie de mon prédécesseur, et le voyage officiel que vient d'effectuer en France M. Minic, ministre yougoslave des affaires étrangères.

Ce qu'il est essentiel de souligner, c'est que nous avons cru dès l'origine que la voie de l'entente et de la coopération que nous avons choisie était la seule susceptible d'instaurer en Europe une véritable détente. Et beaucoup d'autres, réticents et souvent peu convaincus par nos arguments, ont fini par s'y rallier et par vouloir, eux aussi, entamer avec l'Union soviétique et avec ses alliés, ce dialogue que nous n'avons cessé de recommander.

Le processus de détente entre l'Est et l'Ouest qui devait, à nos yeux, commencer par une profonde mutation des relations bilatérales entre tous les pays concernés, débouche aujourd'hui sur la réunion, le 3 juillet prochain, d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, que l'Union soviétique et ses alliés ont appelée de leurs vœux et que nous avons nous-mêmes encouragée, comme plusieurs autres Etats européens.

De cette conférence, qui se déroulera en trois étapes à Helsinki, à Genève, puis à nouveau à Helsinki, nous attendons une confrontation utile entre des pays qui n'avaient guère l'habitude de communiquer les uns avec les autres sur les thèmes à la fois nobles et ambitieux que sont les principes qui sous-tendent les actions en faveur de la paix, les conditions d'une coopération économique fructueuse et les règles, fragiles et délicates entre toutes, qui doivent régir les contacts entre les hommes, comme les échanges culturels, intellectuels ou simplement humains.

Nous pouvons nous féliciter de la conclusion des pourparlers préliminaires qui viennent de s'achever dans la capitale finlandaise après plusieurs mois de discussions serrées. Ces pourparlers se sont déroulés dans un climat qui n'était pas celui d'un dialogue entre deux blocs. Chaque pays a parlé pour lui-même ; ceux qui ne font pas partie ni de l'Alliance atlantique, ni du Pacte de Varsovie, les neutres comme les non-engagés, ont pu, non seulement faire entendre leurs voix, mais jouer un rôle efficace.

Nous avons, pour notre part, obtenu satisfaction sur l'ensemble des points qui nous paraissent primordiaux comme l'organisation en trois phases de la conférence, son ordre du jour, la définition des mandats qui orienteront le travail des diverses commissions ou l'énoncé de certains principes fondamentaux que les Etats, dans leurs relations, s'engageront à mettre en œuvre.

Nous pouvons espérer, dès à présent, que la conférence ne se cantonnera pas dans les généralités mais qu'elle étudiera à fond la coopération à l'échelle de toute l'Europe, pour aboutir à des améliorations concrètes. Au-delà des réalités politiques et territoriales existant en Europe, il faut en effet, grâce à une amélioration des rapports politiques, abaisser les barrières qui limitent le commerce, la coopération, l'information et les échanges humains.

Comment parler de détente et de coopération sans tourner nos regards vers l'Asie, sans compter avec elle, qui pèse sur la scène internationale d'un poids de plus en plus lourd ?

Aussi la France doit-elle y être une puissance amicale, active, désintéressée, utilisant, là où elle le peut, son influence pour

faciliter les rapprochements et accordant son aide, autant qu'elle le peut, au développement économique et culturel des populations.

A la Chine, d'abord, le Gouvernement accorde une place éminente dans ses relations, et cela de longue date, car chacun se souvient combien cette attitude avait été voulue par le général de Gaulle, à une époque où peu de pays concevaient de mettre fin à l'isolement de la Chine. Avec la récente visite du ministre chinois des affaires étrangères, avec le voyage en septembre du Président de la République à Pékin, il s'agit maintenant de donner des effets pratiques à une politique dont les analyses ont été prémonitoires et qui a ouvert les voies pour un dialogue entre de nombreux pays et la Chine. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Après avoir recueilli le bénéfice de la considération générale et l'amitié de la Chine, nous voudrions développer des liaisons utiles avec elle, et entre elle et l'Europe, et passer à un stade où l'intérêt mutuel se renforce d'actions précises dans les domaines les plus divers.

Avec le Japon, plus présent que jamais sur la scène économique et monétaire, intéressé lui aussi par l'Europe et encouragé par d'autres à le faire, nous voulons établir des relations confiantes et, pour cela, inciter nos entreprises et nos banques à s'implanter sur le marché japonais et à s'associer à leurs partenaires nippons. Le Premier ministre Tanaka viendra en France à l'automne et le Président de la République se rendra au Japon au printemps 1974. Il leur faudra par conséquent rechercher un meilleur équilibre de nos échanges et un aménagement des rapports entre une Europe occidentale toujours plus ouverte sur le monde extérieur et un Japon qui souhaite diversifier ses liens.

Les efforts de rapprochement et de dialogue menés par les gouvernements de la Corée du Sud, dont nous avons été heureux d'accueillir le Premier ministre, et de la Corée du Nord, avec laquelle les relations commerciales se développent, sont suivis avec sympathie, mais le Gouvernement constate avec regret que la situation dans le sous-continent indien ne s'améliore que très lentement.

Par contre, le nouvel accord qui vient d'être signé par les quatre parties directement intéressées à la cessation des hostilités au Vietnam lui fait espérer que, désormais, les engagements pris seront appliqués correctement par toutes les parties. Confiant dans la volonté de paix du peuple vietnamien et fidèle à sa politique constante, il a décidé de participer à la reconstruction de la péninsule indochinoise. Votre collègue M. Missoffe s'y rendra prochainement pour prendre des contacts qui permettront de mieux éclairer le Gouvernement sur l'ampleur et la nature des besoins.

Je souligne, à cette occasion, que la France entend bien demeurer l'amie de tous les Vietnamiens et qu'elle souhaite, en particulier à ceux qui vivent dans le sud, de trouver rapidement les chemins de la concorde et de la réconciliation nationale.

M. Pierre-Bernard Cousté. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. Elle espère aussi que le Cambodge voisin pourra bientôt jouir, dans une neutralité retrouvée conformément aux accords de Genève de 1954, des bienfaits d'une paix si longtemps attendue dans toute cette région, après tant de drames dont l'inutilité souligne le caractère tragique.

Comment n'évoquerais-je pas maintenant — j'avais même songé en faire le thème central de ce discours — une grande entreprise que la France poursuit patiemment depuis plusieurs années, avec toute votre approbation, j'en suis sûr, et en dépit de l'indifférence fréquente de nos concitoyens. Je veux parler de notre politique de coopération. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

L'opinion commence à changer d'attitude, parce que la jeunesse participe à des actions de coopération : jeunes enseignants ou experts, volontaires du service national ou volontaires du progrès, enfin jeunes appartenant à des associations privées et bénévoles. Je suis convaincu que c'est à vous, mesdames, messieurs les députés, qu'il appartient surtout de faire connaître et d'expliquer cette politique à nos concitoyens.

Elle frappe par son ampleur. En 1973, plus d'un milliard cent millions seront consacrés, à ce titre, aux pays qui relèvent de la compétence de mon ministère, permettant l'envoi de plus de 30.000 enseignants ou experts, et l'octroi de 12.000 bourses ou stages. Il faut ajouter à cela l'action de coopération avec les Etats d'Afrique noire et de l'Océan Indien, qui, avec un budget modeste — celui-ci ne représente que 0,82 p. 100 des dépenses de l'Etat — aura cependant pu envoyer plus de 11.000 assistants techniques, dont 7.300 enseignants. Ainsi, les moyens conjugués

du ministère des affaires étrangères et du secrétariat d'Etat chargé de la coopération représentent un ensemble opérationnel de plus de 40.000 enseignants et experts, doté de plus de deux milliards et demi de crédits.

Cette politique, la France la poursuit à travers tout l'univers, mais, pour des raisons évidentes et qui tiennent à l'histoire, à la géographie et à l'usage d'une langue commune, elle l'exerce en privilégiant les pays de l'Afrique noire.

Notre coopération avec ces dix-huit pays est librement consentie. Nous avons en face de nous, comme partenaires, des Etats indépendants et souverains. Nous voulons les aider à se développer dans la voie qu'ils désirent, en respectant leur personnalité et en nous adaptant à leurs demandes.

Je rappellerai les paroles de M. le Président de la République, prononcées en Haute-Volta en novembre 1972, car elles ont voulu marquer, à coup sûr, l'esprit de cette politique: « Le Gouvernement français est ouvert à toutes les suggestions et il n'a jamais été dans ses intentions de poursuivre une politique d'aide qui ne serait plus désirée. »

Elles éclairent l'attitude prise par le Gouvernement au cours des derniers mois, durant lesquels plusieurs négociations ont été conduites dans cet esprit, notamment avec la République islamique de Mauritanie et la République malgache.

Egalitaire, constamment concertée, cette politique de coopération est également souple, pragmatique. Les actions de formation ont progressivement remplacé les actions de substitution. Certaines dispositions économiques et monétaires, de caractère bilatéral, ont fait place à des conventions multilatérales. En outre, une révision des textes régissant notre coopération avec chacun des Etats francophones a dû et doit tenir compte de l'association des Etats africains à la Communauté dans le cadre de la convention de Yaoundé.

Cette politique n'est pas exclusive, car il est évident que la coopération est affaire de solidarité à l'échelle mondiale. Nous venons de le voir avec le drame de la sécheresse dans les pays du Sahel, qui ne pourra être surmonté que par une action internationale à long terme.

Quant aux autres pays, notre action doit suivre trois lignes de force: d'abord, une politique active de la langue française, parce que le français, qui est la langue de cent cinquante millions de francophones, a besoin d'être soutenu, et que la communication directe entre les hommes est la condition première d'une coopération effective. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Ensuite, une adaptation constante de notre aide aux Etats et à leurs demandes;

Enfin, un développement rapide de la coopération scientifique et technologique, qui répond à des nécessités réciproques et favorise sans difficultés les contacts humains, notamment avec les Etats de systèmes différents. Telle a d'ailleurs été notre thèse lors des préliminaires de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

A travers le monde, notre action répond à ces trois exigences. En Europe occidentale, tout sera fait pour mieux diffuser la langue française, sans voir dans les langues latines et allemandes des concurrentes. La coopération avec les universités américaines, un programme spécial de réanimation du français en Louisiane, des échanges scientifiques et techniques avec l'Est, et spécialement l'U.R.S.S., un effort particulier et bien adapté à l'Amérique du centre et du sud, grâce souvent à l'institut national d'administration publique de Paris, l'adaptation d'une coopération aux Etats arabes du Proche-Orient, avec déjà des instituts franco-égyptien et franco-libyen, et bientôt un centre de formation professionnelle en Arabie saoudite, une université scientifique en Iran, autant de manifestations de cette volonté de proximité, comme celle que permettra le retour de la paix en Indochine où mille enseignants et experts ont poursuivi leur mission pendant la guerre.

Je ferai, dans cet exposé, une place particulière aux pays du Maghreb, dont les liens avec la France sont imposés par la géographie, par la culture, par l'estime réciproque, comme par les sentiments. Dois-je rappeler que nous avons dans ces trois pays plus de 18.000 enseignants et coopérateurs, qui sont évidemment là parce que leur présence est demandée et que leur mission est considérée comme prioritaire? Tous trois se tiennent à l'écart des blocs militaires et portent intérêt à l'établissement en Méditerranée d'un ordre de paix, de sécurité et de progrès, notamment par l'augmentation des échanges avec l'Europe. L'attention qu'ils portent à la conférence européenne d'Helsinki montre que ce qui se passe en Europe les concerne directement. Ceci concorde trop avec nos propres vues pour ne pas rencontrer toute notre compréhension.

Ainsi, j'ai tenu à me rendre, dès les premières semaines de ma charge, au Maroc, où j'ai eu des entretiens confiants avec Sa Majesté le roi et où j'ai constaté combien est grand le souci d'un dialogue permanent avec nous, dialogue qui doit porter sur tous les domaines et ne peut qu'être profitable, à la fois à l'ensemble de nos relations bilatérales et à l'activité de nos compatriotes qui y résident. Nous comptons sur une visite prochaine à Paris du ministre des affaires étrangères marocain, M. Benhima.

Ainsi, le Gouvernement français a invité le ministre des affaires étrangères d'Algérie à venir en France, en visite officielle, du 9 au 11 juillet, et les entretiens contribueront — j'en ai la certitude — à écarter certains obstacles et à favoriser un courant d'échanges qui pourrait être plus actif, et à l'avantage des deux pays, dans une compréhension accrue.

Ainsi, enfin, avec la Tunisie, dans le sillage de l'heureuse visite officielle faite l'an dernier par son chef d'Etat, M. Bourguiba, nos relations sont étroites et suivies. Son ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi, s'arrête fréquemment à Paris pour s'entretenir des problèmes internationaux, en particulier ceux de la Méditerranée et du Proche-Orient. Et je compte me rendre à Tunis à l'automne prochain à la tête de notre délégation à la commission mixte gouvernementale.

Tout cela souligne qu'entre notre action de coopération et nos intérêts politiques s'est établie une cohérence qui leur permet de s'épauler et de se renforcer. Notre respect de l'indépendance nationale crée, en Méditerranée comme en Europe de l'Est ou en Amérique latine, un courant de sympathie vers la France et suscite un vif désir d'accroître avec elle une coopération qui n'apparaît génératrice d'aucun risque. De même, la solidarité entre les pays qui pratiquent notre langue et qui souhaitent la protéger, les a conduits à contracter une alliance culturelle qui va du Québec au Laos, en passant par Haïti, l'Afrique francophone, la Tunisie, l'île Maurice. Nous nous réjouissons de cette renaissance et nous prenons une part accrue à ce mouvement de la francophonie et aux institutions qu'il a fait naître, comme l'agence de coopération pour les Etats francophones. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur divers bancs de l'union centriste.*)

Avec les relations économiques et les échanges extérieurs, le rapprochement est moins satisfaisant. Quelques chiffres mettent bien en lumière certaines discordances. Ainsi, plus de 80 p. 100 de nos dépenses culturelles, scientifiques et techniques sont consacrées à notre présence hors de l'Europe de l'Ouest, alors que nos ventes à l'étranger intéressent pour 69 p. 100 cette seule Europe de l'Ouest, le Maghreb ne recevant que 3,4 p. 100 de nos exportations, l'Amérique latine tout entière moins de 3 p. 100 et le Moyen-Orient 1,4 p. 100.

C'est dire qu'il faut réfléchir sur les rapports entre la coopération et les échanges économiques, afin que tous ceux qui, dans le service public ou dans les affaires, contribuent à établir les positions de la France dans le monde soient aidés pour agir mieux et plus hardiment.

Eh bien, non, mesdames, messieurs, je n'ai pas encore parlé du Proche-Orient. Et pourtant comment ne pas répéter, avant d'en terminer, que la situation qui s'y perpétue recèle toutes les conditions nécessaires à un drame majeur et que celui-ci peut à tout moment se déclencher?

Cette crise tragique a ses équilibres et ses règles tacites. Mais bien imprudent celui qui croirait pouvoir en maintenir un contrôle de tous les instants! Le véritable intérêt de tous — qu'ils soient importants ou moins importants — est que les conditions bien connues d'une paix durable soient enfin admises et respectées, c'est-à-dire pour chaque Etat — et je cite le texte de la fameuse résolution n° 242: « le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ». Dans les situations de force, il faut pourtant que le droit soit finalement honoré, sinon, d'aventuré en aventure, chacun y perdra l'essentiel: vivre libre, dans un Etat libre, coopérant avec ses voisins.

Nous saluons les efforts faits par les Nations unies, son Conseil de sécurité et M. Jarring pour définir les conditions d'un règlement. Mais les derniers débats du Conseil de sécurité, interrompus d'ailleurs, ont été décevants, encore qu'ils offrent l'occasion de dialogues.

Aussi serons-nous inlassables pour recommander ici encore — à la mesure de notre influence qui n'est pas négligeable — la détente qui passe par le respect de l'égalité et celui du droit des peuples à vivre hors de l'inquiétude et de la misère.

Et nous dirons aussi que cette situation n'est pas supportable si l'on veut vraiment la paix dans le monde.

Mesdames, messieurs, je ne voudrais pas terminer sur une méditation si grave : l'espoir m'attire plus que la crainte.

La semaine dernière, dans une réunion internationale, l'un de mes collègues, pour lequel j'ai considération et amitié, me disait à peu près ceci :

« Les peuples d'Europe vivent une période merveilleuse, mais ils ne le savent pas (*Murmures sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*) Depuis bientôt trente ans, ils sont en paix et ils ne s'en sont pas encore aperçus. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*) Ils restent angoissés, alors qu'ils devraient n'avoir qu'une pensée : profiter du temps présent, qui est magnifique, et espérer en l'avenir ».

Sachant que j'allais parler devant vous aujourd'hui, il a ajouté : « Vous devriez le dire ».

Alors, je n'ai pas résisté à le faire et je vous dis : « Profitez du temps présent, qui nous laisse si libres, si libres de garantir notre liberté, et espérons en l'avenir ». (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et de l'union centriste.*)

M. le président. L'ordre et la durée des interventions ont été affichés.

La parole est à M. Lecanuet, premier orateur inscrit.

M. Jean Lecanuet. Monsieur le président, mes chers collègues, je m'efforcerais, dans les minutes qui me sont imparties, de suivre M. le ministre des affaires étrangères sur les points essentiels qu'il a soulevés, en ce qui concerne en particulier l'évolution du monde et l'état de nos relations avec les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique.

L'évolution, au premier regard — et c'est l'impression qu'a donnée votre conclusion, monsieur le ministre — est heureuse : l'équilibre semble établi dans le monde et nous voyons maintenant les rencontres se situer entre le président des Etats-Unis d'Amérique et le premier secrétaire du parti communiste de l'Union soviétique. C'est la détente. C'est, à première vue, l'harmonie, et nous pourrions, comme vous nous y invitez, nous livrer à l'indolence de l'été.

Certes, il y a lieu de se réjouir et, pour ma part, je relève avec le plus vif intérêt que les « superpuissances » qui, hier, semblaient prêtes à s'affronter, aujourd'hui se proposent des échanges : l'Union soviétique fournira les matières premières, du pétrole, de l'énergie ; les Etats-Unis, des capitaux, des techniques, et de la nourriture. L'Occident équipera et les pays de l'Est apporteront des matières à transformer.

Il y a donc, à cet égard, toute une série de satisfactions à enregistrer, ne serait-ce que l'hommage indirect qui a été ainsi rendu par l'économie soviétique aux capacités d'équipement et d'investissement de l'économie du monde libre. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.*)

Mais qu'il me soit permis de relever, derrière cette satisfaction, et sans vouloir troubler votre optimisme, monsieur le ministre, un certain nombre de risques qui, du fait même qu'ils seraient aperçus, pourraient être conjurés.

Le premier de ces risques — vous l'avez signalé et nous ne le perdons pas de vue — c'est l'inflation et l'érosion monétaire qui, progressivement, pourraient mettre en cause tous les équilibres dans le monde, et peut-être au-delà, même, certaines organisations sociales.

Le deuxième danger, à mes yeux, c'est, oserai-je dire, l'accord tacite entre l'Union soviétique et les Américains pour maintenir une sorte de division de l'Europe. Maintenant c'est fait, chacun a son empire et Prague a répondu à Cuba. Seulement, entre ces deux géants, l'Europe à laquelle nous aspirons est encore singulièrement silencieuse ; en tout cas, elle ne se bâtit pas comme un partenaire capable d'intervenir dès maintenant dans le grand dialogue mondial qui est ouvert.

Même si elle a dépassé sa pensée, la formule de M. Kissinger selon laquelle l'Europe n'aurait que des intérêts régionaux n'a certainement plu à aucun d'entre nous, sauf peut-être à M. Brejnev.

Dans l'optique des « grands », seuls l'Union soviétique et les Etats-Unis ont un rôle mondial à jouer. Mais l'Europe que la Chine souhaiterait voir naître et le Japon sont voués à des destins mineurs et régionaux.

Avec mes amis, je m'élève contre cette manière de voir, car nous avons pour nos peuples une autre ambition. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.*)

Pas plus que vous ne l'avez évoquée, ne serait-ce que par convenue, monsieur le ministre, je ne commenterai la prochaine visite de M. Brejnev à Paris, dont nous nous réjouissons.

Toutefois, elle est la preuve, à n'en pas douter, d'un souci de relations privilégiées avec la France, au même titre, d'ailleurs, que l'intérêt que M. Kossyguine manifesta, en 1967, en venant à Paris rencontrer le Président de la République. Mais cette démarche ne me semble pas aller au-delà de cette volonté de maintenir des relations privilégiées.

Sans parler d'un nouveau Yalta à propos du grand dialogue qui est en train de se dérouler entre MM. Brejnev et Nixon, je crains — pourquoi ne pas le reconnaître ? — un certain isolement pour la France. Je redoute que les accords que les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique vont nouer ne règlent d'une certaine manière et indirectement nos propres problèmes, ceux de l'Europe.

Mil neuf cent soixante-treize devait être l'année de l'Europe. J'ai peur qu'elle ne soit l'année où le sort de l'Europe se décide sans l'Europe elle-même. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.*)

Je n'en veux pour preuve que les perspectives dans lesquelles s'ouvrira la conférence d'Helsinki, après le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, presque au terme d'une négociation sur la limitation des armements stratégiques et au lendemain des accords, d'une portée considérable, que concluront certainement les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Dès lors, cette conférence est comme vidée de son contenu avant même qu'elle ne soit ouverte.

Du fait même que l'Europe n'a pas la capacité d'un continent organisé, votre politique d'ouverture à l'Est, dont l'inspiration fut heureuse, a ouvert toutes grandes les portes par lesquelles s'engouffrent nos alliés et nos partenaires. Les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne vont plus vite à rencontrer Moscou que vous n'êtes en mesure de le faire pour en tirer des résultats.

Après la guerre froide, de sinistre mémoire, nous pourrions bien avoir une « paix chaude », je veux dire une paix où la France subirait la fébrilité de l'isolement dans lequel sa diplomatie l'a maintenue, faute d'avoir construit avec assez d'enthousiasme l'Europe unie. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.*)

M. Michel Debré. Ce n'est pas sérieux !

M. Jean Lecanuet. Un troisième danger menace la liberté même de l'Europe.

Rien n'indique que les ambitions soviétiques aient profondément changé, et j'aimerais qu'à la veille d'une rencontre importante vous nous donniez votre sentiment sur ce point.

Je crois que depuis la dernière guerre, avec une résolution sans défaillance, l'Union soviétique s'efforce d'atteindre deux objectifs qui sont de son intérêt : détacher l'Allemagne de l'Europe et dissocier l'Europe des Etats-Unis d'Amérique. Sinon — et je laisse au général Stehlin le soin de développer cette pensée — pourquoi l'U. R. S. S., que personne ne menace, maintiendrait-elle ou accroîtrait-elle une telle puissance militaire ?

En réalité, jusqu'à présent, l'U. R. S. S. a tout obtenu de votre politique, tandis que vous n'avez rien à nous présenter en échange : elle a obtenu le *statu quo* des victoires qui ont suivi la dernière guerre, elle a obtenu la reconnaissance de son glacieux protecteur et le maintien de ses protectorats ; elle vient d'obtenir la capacité d'intervenir dans le Marché commun en développant une coopération à très long terme, de quarante ou cinquante ans, avec la République fédérale d'Allemagne.

Je crains que, si l'union de l'Europe ne progresse pas — et vous sentez bien que c'est là mon propos — l'Allemagne, si elle n'est pas ancrée dans la Communauté européenne...

M. Hector Rolland. Elle l'est !

M. Jean Lecanuet. Non, elle ne l'est pas ! Pas suffisamment et pas encore !

... je crains, dis-je, que l'Allemagne, dans ces conditions, ne soit aspirée vers l'Est.

A mes yeux, la course est engagée entre un processus d'intégration de l'Allemagne à l'Europe et un processus de réunion de deux Etats allemands pour former une seule nation allemande, mais aux conditions qui seront fixées par l'Est.

C'est pourquoi je considère qu'en dépit des apparences favorables, l'année que nous vivons reste cruciale.

L'incertitude s'accroît par l'effet de l'évolution de la politique américaine. Cette évolution peut conduire au retrait — sinon total, du moins substantiel — des forces américaines d'Europe dans un délai de deux ans.

Les Etats-Unis voudraient nous amener, et vous avez raison de résister, à négocier globalement sur la monnaie, le commerce et la sécurité. Vous écarter à bon droit cette prétention, mais vous avez pratiquement accepté des négociations distinctes, parallèles et simultanées.

Par conséquent, le problème est posé, et même s'il n'y a pas de marchandage sur ces grands objets, il faudra bien que nous nous déterminions.

Tel est le préambule que je voulais vous présenter et que je vous remercie d'avoir bien voulu écouter.

Je crains qu'il n'y ait une sorte d'éloignement des Etats-Unis d'Amérique vis-à-vis de leurs responsabilités, tant sur le plan monétaire que sur le plan de la sécurité mondiale, et j'aperçois une sorte d'avancée progressive mais continue de la politique soviétique dans notre direction.

Face à ces périls, quelle est la réaction de la France et quelle est celle de l'Europe ?

On voudra bien me pardonner d'avoir avancé le mot « péril ». Car enfin ce n'est pas sans surprise que je vous ai entendu, monsieur le ministre, proclamer récemment la nécessité d'un maintien des forces américaines en Europe. Où est le temps de la défense « tous azimuts » ? Mais ce que je regrette dans votre attitude, c'est que vous vous soyez placé en position de demandeur.

A mes yeux — et je regrette que nous n'ayons pas le temps d'en discuter de façon plus approfondie — il ne suffit plus de dire : « Nous avons une bonne alliance, gardons-la. »

Même si vous avez raison de refuser de discuter simultanément du commerce, de la monnaie et de la sécurité, le problème est posé. Par conséquent, l'heure viendra — et elle ne saurait tarder — où il faudra que la France et les Européens libres aient le courage de proposer une réforme de l'alliance atlantique, laquelle doit être préservée.

Permettez-moi de vous dire brièvement, ne serait-ce que pour éclairer notre position, sur quels principes nous souhaiterions que cette alliance atlantique fût repensée.

D'abord, il faut maintenir l'alliance, mais en inversant les perspectives, au terme d'un effort qui, bien entendu, sera long.

Actuellement, l'Europe libre n'apporte qu'un appoint à sa sécurité. Il faudrait qu'à l'avenir elle se donne pour ambition la situation inverse, c'est-à-dire assure pour l'essentiel, et en commun, sa défense, les forces américaines ne servant plus que de troupes d'appoint.

Dans l'immédiat, je le répète, l'Europe connaît une situation diamétralement opposée : elle ne représente qu'un appoint pour sa sécurité, sa défense est en miettes et elle n'est pas commune.

Si nous posions ce principe, les Etats-Unis devraient admettre, comme vous m'aviez paru le souhaiter, que leurs forces en Europe sont nécessaires à leur propre sécurité et non pas à la seule préservation de la nôtre. A eux, dès lors, d'en fixer le niveau sans poser de conditions financières et commerciales à leurs alliés. J'ajoute d'ailleurs que si, par malheur, les Européens acceptaient à de telles conditions le part de sécurité qui leur serait apportée par les Etats-Unis, ils feraient, de ce fait, des soldats américains des mercenaires de l'Europe. Il n'est ni de la dignité de l'Amérique, ni de celle de l'Europe d'agir ainsi.

M. Claude Roux. Très bien !

M. Jean Lecanuet. Si nous ne voulons pas nous payer de mots, et à moins d'être assurés, comme vous tentez de nous le faire croire, que la France seule peut assurer sa sécurité par elle-même et par ses propres moyens, il faudra, si difficile que soit le débat, que nous ayons un jour le courage de reprendre l'idée d'une sécurité commune de l'Europe libre et d'une redéfinition, sur des modes nouveaux, de l'alliance atlantique. Sinon, nous resterons dans un état tributaire, humiliant, et qui ne donnera ni à notre pays, ni à l'Europe, la capacité de s'affirmer dans le monde. Car l'indépendance qui est actuellement la nôtre n'est pas une indépendance réelle, ancrée sur la force et sur une capacité de s'affirmer face aux grandes puissances qui jouent leur jeu à travers le monde.

Où en est donc — et c'est par ces considérations que je voudrais conclure mon propos — la marche de l'Europe vers l'union ?

Elle avance lentement, j'allais dire de façon anémique, avec tiédeur, sans force, sans imagination, sans élan.

Faisons rapidement le bilan.

Les rapports entre la France et l'Allemagne, qui, hier, étaient très resserrés, me paraissent toujours courtois, mais moins confiants.

Nos rapports avec la Grande-Bretagne oscillent entre l'entente et la méfiance, toujours cordiales.

Le Marché commun agricole ne paraît être en sursis. Vous le défendez avec vigueur — et nous sommes à vos côtés — mais vous le défendez mal. Le Marché commun agricole ne pourra pas durer s'il demeure isolé au sein de l'organisation économique et monétaire de l'Europe ! (Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.)

La politique agricole ne sera sauvée que si la France accepte d'autres solidarités.

Vous réclamez, au nom de la solidarité européenne — et vous avez raison — une politique agricole commune. Mais vous refusez pratiquement toute politique régionale commune au nom de la souveraineté nationale et vous vous placez ainsi dans une position intenable et irréaliste. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.)

L'union économique et monétaire n'avance pas. La livre, la lire, me direz-vous, en sont la cause. Mais aucune structure d'accueil n'a été pré-disposée par vos soins.

Quant à la politique de l'espace, je préfère ne pas l'évoquer. Bref l'Europe piétine, l'Europe ne progresse pas.

M. Michel Debré. Ce n'est pas la faute de la France !

M. Jean Lecanuet. Ce n'est pas la faute de la France ! C'est donc la faute de nos partenaires.

M. Michel Debré. C'est évident !

M. Jean Lecanuet. Voilà la grande excuse !

M. Maurice Papon. Ce sont les faits !

M. Jean Lecanuet. Vous tentez et vous n'aboutissez pas, par la faute de nos autres. Voilà votre excuse ! (Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)

Pourtant, chaque fois que l'Europe a progressé, dans son histoire, qu'il s'agisse de la C. E. C. A., de l'Euratom, du Marché commun, ce fut à l'initiative de la France. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.)

Par conséquent, moralement, vous ne pouvez pas vous retrancher derrière les lenteurs ou les hésitations de nos partenaires pour éviter de donner à la France le style qui doit être le sien, c'est-à-dire de moteur de l'Europe. L'Europe n'avancera que si la France le veut, que si elle se bat.

Dois-je dire que vos propos, monsieur le ministre, m'ont laissé quelque espérance...

M. Louis Sallé. Tout de même !

M. Pierre Lepage. Les vôtres ne nous en laissent pas !

M. Jean Lecanuet. ...mais que l'énergie de ton ne me paraissait pas accompagner les résolutions de toute la conviction nécessaire. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.)

Ce que nous attendons de vous, c'est que la France, si elle veut une place dans le monde face aux super-puissances, prenne la tête de la construction politique de l'Europe. L'indépendance ne se réclame pas ; elle se forge. Il n'y a d'indépendance qu'à partir de la puissance ; il n'y aura de puissance qu'à partir d'une Europe unie. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux et sur divers bancs.)

M. André Fanton. Enfin, une vérité !

M. Pierre Lepage. Vous parlez comme un gaulliste !

M. Jean Lecanuet. Ce que je vous reproche, c'est de laisser planer l'illusion que la France peut seule assurer son indépendance.

M. le président. Monsieur Lecanuet, je vous prie de conclure.

M. Jean Lecanuet. Je conclus, monsieur le président.

Vous avez, dans vos récentes discussions avec nos partenaires, refusé — et je ne l'ai pas compris — de définir une politique commune vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique. Or comment arriverez-vous à affirmer la cohésion de nos positions si vous n'associez pas pleinement nos partenaires à cette position française ?

En réalité, vous restez dans l'embarras. Vous parlez de l'Europe, mais sans vouloir la faire.

M. Pierre Lepage. Mais non !

M. Jean Lecanuet. Nous retrouvons d'ailleurs là un vieux débat...

M. André Fanton. Cela fait quinze ans que vous dites cela !

M. Jean Lecanuet. ...sur votre refus de toute délégation de souveraineté nationale à une communauté européenne.

M. Hector Rolland. Et les Anglais ? Et les Allemands ?

M. Jean Lecanuet. Tant que vous maintiendrez ce dogme nationaliste, vous serez condamnés à rester dans une position mineure et diminuée, malgré la force et les ambitions naturelles de la France. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.)

C'est pourquoi, répondant à votre appel, monsieur le ministre, quand vous souhaitiez que toutes les formations politiques aient une position commune sur la politique extérieure de la France, je dis que nous sommes prêts, pour notre part, à vous aider, mais à la condition que vous cherchiez enfin et résolument la voie de l'unité européenne et que vous vous débarrassiez des nostalgies d'un nationalisme, peut-être noble, mais impuissant et qui a marqué toutes ses limites dans le passé. (Applaudissements sur les bancs des réformateurs démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. Mitterrand.

M. François Mitterrand. Mes chers collègues, puisque M. le Président de la République reçoit dans quelques jours M. Brejnev à son retour de Washington, donnons à ce débat le sens qu'il doit avoir pour que le chef de l'Etat puisse connaître, par ce qui sera dit à cette tribune, l'opinion des représentants du peuple que nous sommes et qu'il puisse, le cas échéant, s'en inspirer.

Il est sans doute inutile d'insister sur l'importance de la rencontre entre MM. Nixon et Brejnev. D'abord, elle est la première, depuis quatorze ans, à réunir les véritables responsables des deux Etats les plus puissants du globe. Ensuite, elle survient à un moment où il importe de conclure un certain nombre de démarches commencées de longue date et d'engagements qui, tous, tendent à fonder la coexistence pacifique sur un nouvel équilibre des forces armées et des positions stratégiques dans le monde.

La première de ces démarches, communément désignée sous le nom des accords S. A. L. T., vise à limiter l'armement. L'accord que vous avez rappelé, signé à Moscou en 1972 entre les deux partenaires, comportait deux documents ; l'un fixait le montant maximum de l'armement défensif : missiles anti-missiles ; l'autre prévoyait pour cinq ans, et sur le plan quantitatif, la limitation de l'armement offensif : missiles terrestres, missiles portés par sous-marins.

Mais le second de ces documents annonçait l'ouverture prochaine d'une négociation, d'une phase numéro II des accords S. A. L. T. pour limiter, sur le plan qualitatif cette fois, l'armement offensif : engins nucléaires, bombardiers stratégiques. Cette négociation — vous le savez — a commencé en octobre dernier. La démarche est difficile. Qu'en sera-t-il ?

L'évolution rapide des techniques, notamment relatives aux ogives nucléaires multiples en rend l'approche difficile. Mais, mesdames, messieurs, qui songerait à protester et qui pourrait se plaindre d'un arrangement entre Moscou et Washington ? A trop longtemps redouté les conséquences de la guerre froide pour reprocher à ceux qui tiennent la paix du monde dans leurs mains les efforts qu'ils font pour s'entendre. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Seulement — et je voudrais que tous les parlementaires s'accordent sur ce point — ayons à l'esprit que rien de ce qui sera décidé à Washington ne sera sans effet sur notre vie, sur notre avenir et sur notre rôle dans le monde. Il ne suffira pas de faire semblant de l'ignorer et de poursuivre nos expériences nucléaires, par exemple, alors que les Russes et les Américains, parmi d'autres, se sont déjà interdits les expériences dans l'eau et dans l'air avant, sans doute, d'arrêter les expériences souterraines. Telle est notre position. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. Hector Rolland. En quelle année ? Ces applaudissements me font sourire.

M. François Mitterrand. La deuxième de ces démarches, vise à la réduction des forces en Europe, comme vous l'avez rappelé, monsieur le ministre.

Il semble que les Russes souhaitent que cette conférence ne se tinte qu'un mois après la fin de l'autre conférence, celle d'Helsinki, sur la sécurité, c'est-à-dire, au bas mot, pas avant juin 1974, et qu'ils aient depuis peu accepté qu'elle ait lieu en octobre ou à l'automne prochain, pour peu que les Américains, en contrepartie, consentent à ce que la conférence d'Helsinki sur la sécurité se tienne en juillet.

Les problèmes ne sont pas réglés pour autant, et vous avez eu raison, monsieur le ministre, de les rappeler. Parlera-t-on de l'Europe tout entière comme le demandent les Russes ? Parlera-t-on de l'Europe centrale seulement, selon la thèse américaine ? Décidera-t-on une réduction mutuelle et équilibrée des forces, c'est-à-dire proportionnelle, ou bien un simple retrait linéaire, c'est-à-dire égal en chiffres absolus, des troupes américaines dans l'Allemagne de l'Ouest et des troupes soviétiques dans l'Allemagne de l'Est ?

Cela aussi, monsieur le ministre, mes chers collègues, confère aux entretiens de Washington une importance capitale. Et je ferai encore la même observation : qui pourrait se plaindre d'un arrangement éventuel ?

Qui, parmi les parlementaires français, oserait fermer les yeux sur cette évidence : toute décision qui sera prise pèsera lourd sur le destin de l'Europe, sur le destin de la France, même si notre pays considère qu'il reste étranger à la négociation.

N'y a-t-il pas quelque paradoxe — et cela a déjà été remarqué à cette tribune — à entendre M. le ministre des affaires étrangères, après M. le Président de la République, insister sur la présence de soldats américains sur le sol allemand, évoquant la bonne alliance qu'il faut garder, et proclamer à nouveau le dogme de l'indépendance militaire de la France ?

Mais MM. Nixon et Brejnev ne se contentent pas d'organiser la paix sur un équilibre de la terreur, qu'ils s'efforcent de réduire aux normes de la diplomatie traditionnelle. Ils veulent aussi inaugurer une ère nouvelle dans les échanges commerciaux, dans les relations entre l'Est et l'Ouest.

Vous savez que le Sénat américain est actuellement saisi d'une demande de M. Nixon tendant à accorder la clause de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique. Dans cette perspective, toute une série d'accords, dits « compensatoires », s'organisent : à la Russie, l'équipement, le *management*, les crédits, les produits agricoles dont elle a tant besoin ; aux Etats-Unis d'Amérique, les matières premières, les réserves naturelles, les sources d'énergie, l'emploi qui leur permettront d'éviter l'asphyxie.

J'ai déjà, en une autre occasion, cité à cette tribune le contrat assez étonnant par son ampleur, dans le temps comme dans l'espace, qui lie deux sociétés américaines, El Paso et Petroleum Corporation, sur la base de huit milliards de dollars en vingt ans, soit le cinquième du budget de la France. N'oublions pas non plus l'arrivée à Moscou et en Sibérie de la Chase Manhattan Bank, de Pepsi-Cola, de l'I.B.M., des sociétés pétrolières — et j'en passe — ce qui représente, sur le plan des firmes internationales, une puissance sans égale.

Là encore, il ne suffira pas d'invoquer un nouveau Yalta. Même s'il y a eu à l'époque de notre jeunesse un partage des territoires et des zones d'influence et si l'on peut craindre que lui succède aujourd'hui le partage des marchés, des structures et des échanges mondiaux, on ne peut se contenter de régler ce problème par une référence historique. Et comment ne pas souligner l'intelligence et le courage politique de M. Brejnev qui sait fort bien qu'à partir de là rien ne sera plus comme avant dans son propre pays ?

Ce que je veux surtout en retenir, dans le débat qui nous occupe, c'est que les Américains s'assurent par ce moyen de nouveaux débouchés et, du même coup, à la veille du Nixon round, une marge plus grande de négociation avec l'Europe occidentale.

Je le répète : rien de ce qui sera décidé à Washington sur le plan économique, comme sur le plan militaire, ne sera sans conséquence sur notre vie et, en l'occurrence, sur les revenus et le niveau de vie des Français.

Voyez comment se comporte M. Nixon : d'un revers de main, il balaise les accords de Bretton Woods et le principe de la convertibilité des monnaies ; il efface le G. A. T. T. et son principe de libération des échanges ; il refuse la règle du jeu dont il entend rester le maître ; il entretient la baisse du dollar pour améliorer sa balance commerciale.

Protectionnisme et impérialisme économique et monétaire sont les deux règles de son gouvernement. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Même sur le plan technologique un certain blocus est mis en place : dénonciation de l'accord entre la General Electric et la S. N. E. C. M. A. sur le développement en commun d'un réacteur de dix tonnes de poussée ; refus de garantir les fusées nécessaires au lancement des satellites de télécommunications ; embargo sur les lanceurs spatiaux du programme post-Apollo.

Il ne fait pas de doute que l'objectif est maintenant d'imposer ses vues, au risque de casser le Marché commun et particulièrement le Marché commun agricole. C'est à cette question qu'il nous faudra être capables de répondre à Tokyo.

Monsieur le ministre, je vous ai écouté avec beaucoup d'attention. J'ai même retenu de votre discours beaucoup d'éléments positifs. Mais où donc en est l'Europe ?

Constatons d'abord un succès : elle est, vous l'avez rappelé, la première puissance commerciale du monde. Mais soyons cependant prudents dans nos appréciations et examinons ce qui se passe ailleurs.

La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et d'autres pays se sont associés pour la conquête de l'espace : un lanceur pour l'approcher, un satellite pour l'occuper. Mais les fusées ont éclaté, le satellite s'est brisé. Les énergies se sont lassées ; il n'y a plus d'Europe spatiale !

Devant l'offensive américaine sur le plan monétaire, les neuf pays du Marché commun se sont promis fidélité. Mais, à la première alerte, ils se sont séparés en trois zones monétaires. Actuellement, il en reste deux : ici, on « flotte » à six et, là, on « flotte » pour soi tout seul.

On s'était donné rendez-vous au sein d'un fonds monétaire de coopération européenne. Rendez-vous manqué ! Le fonds monétaire international, lui, se réunira à Nairobi en septembre : il y aura, d'un côté, les Etats-Unis d'Amérique et, de l'autre, dix pays. J'aurais aimé dire : de l'autre, il y aura l'Europe. Mais il n'y a pas d'Europe monétaire !

La conférence au sommet a recommané la mise en œuvre d'une politique régionale. Mais, à Bruxelles, personne n'a voulu payer pour les régions des autres et, à Luxembourg, il n'y a pas eu d'Europe régionale !

Y a-t-il une Europe industrielle ? De grandes concentrations se sont opérées entre des sociétés européennes et des sociétés américaines, mais jamais, tout au moins sur le plan de la réussite, entre sociétés des pays des Neuf. Il n'y a pas d'Europe industrielle !

De l'échec industriel, vous n'êtes, certes, que pour partie responsable ; de l'échec spatial, pas du tout. Mais vous partagez la responsabilité de l'échec monétaire et vous êtes tout à fait responsable de l'échec régional. Rendons à chacun ce qui lui est dû. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Et voilà que M. Jobert doute que le calendrier de l'union économique européenne puisse être respecté. Le sommet d'octobre, à Paris, avait prévu que l'on entrerait dans la deuxième phase de l'union en janvier prochain.

Mais, monsieur le ministre, après votre entretien avec M. Walter Scheel, ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, vous avez dit : « Les chances sont minces qu'on y parvienne. » Et vous avez ajouté : « Il est vrai qu'un retard de quelques mois n'aurait rien de dramatique ».

Seulement, dans l'intervalle, le Nixon round aura commencé à Tokyo.

En quelque domaine que ce soit, l'Europe est prise de vitesse par la volonté de ses concurrents et de ses adversaires qui, eux — c'est toute l'affaire — ont la volonté politique qu'elle n'a pas.

Il y a à cela des raisons objectives qu'il serait injuste d'oublier.

L'Allemagne de Hitler a entraîné les pays de l'Europe, vainqueurs ou vaincus de la dernière guerre, dans une dépendance collective à l'égard des deux puissants empires.

Henry Kissinger ne ment pas à la réalité, en dépit des protestations, lorsqu'il décrit l'Europe occidentale comme une communauté d'influences régionales.

L'important n'est pas là. L'important est qu'il nous appartient de démontrer qu'il se trompe lorsqu'il nous assigne pour vocation d'en rester là. Et c'est là que je n'ai pas trouvé d'éléments positifs, hormis quelques propos sur le plan de la sécurité, hormis une narration qui s'est terminée par des vues optimistes, lesquelles auraient mérité d'être exposées sur un ton plus joyeux !

Eh bien ! les socialistes pensent qu'il faut retourner à l'Europe, mais par d'autres chemins. Ils constatent que l'ennemi numéro un de cette construction est aujourd'hui, et vous le savez bien, le capitalisme international, qui a besoin d'une aire plus large que l'aire européenne, et pour le moins de l'aire atlantique.

Et les socialistes posent quatre questions :

Premièrement, que la communauté se dote d'une capacité minimale à maîtriser l'économie ;

Deuxièmement, qu'elle prenne conscience des intérêts des travailleurs ;

Troisièmement, qu'elle exerce une responsabilité qui lui soit propre dans les rapports internationaux ;

Quatrièmement, qu'elle s'engage dans une pratique démocratique.

Mais, dans l'immédiat, même si nous continuons à vous dire, monsieur le ministre, « il ne fallait pas aller à Tokyo », nous estimons avec vous que la règle de la réciprocité des résultats doit primer toute autre considération, que la négociation monétaire doit précéder la négociation commerciale, que la préférence communautaire est un principe inaliénable et que les liens avec le tiers monde doivent être renforcés et non pas diminués.

Certes, l'Europe ne dépend pas de nous, pas seulement de nous. Elle dépend aussi des autres, et je veille, croyez-moi, à ne pas accabler une politique que je conteste. Car j'imagine aussi ce que sont vos difficultés.

Je ne ferai donc pas de critique systématique. J'aimerais seulement, si cela était possible, qu'un large consensus accompagne les actions de notre diplomatie.

Mais permettez-moi de dire — et vous le savez, et vous le pensez, cela ressort de toutes vos actions, même si vous ne le dites pas ou si vous le dites autrement — que la grandeur d'un pays comme le nôtre ne tient pas qu'à sa capacité d'expansion industrielle — tout ce qui sera fait dans ce sens doit être encouragé — ni seulement à sa capacité technique — nous avons le droit de nous réjouir ensemble de la haute qualification de nos travailleurs, à quelque niveau qu'ils soient, et de leur faire confiance pour préparer la France de demain — mais qu'elle tient aussi à son rayonnement culturel comme à la qualité des valeurs qui l'inspirent. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

Je ne m'arrêterai pas sur la tendance rituelle et un tantinet ridicule, aux accents de triomphe dès lors qu'un ministre éternue ou qu'un autre se mouche ! Le Président de la République lui-même n'échappe pas à ce fâcheux travers, quand il ne donne pas le ton.

Aurai-je la cruauté de rappeler les hymnes qui ont suivi la rencontre des Açores, la conférence de Bruxelles, les accords de Luxembourg, le sommet de La Haye ou les accords de Washington ?

Depuis le temps que, du haut des pyramides, vous publiez vos communiqués de victoires, les siècles, croyez-moi, ont cessé de vous contempler ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes et des réformateurs démocrates sociaux.)

Je m'inquiète davantage de choix comme celui qui consiste à offrir notre territoire pour des manœuvres militaires à l'armée espagnole, mais à l'interdire aux patriotes d'Angola ou de Guinée Bissau, qu'on expulse au besoin pour les beaux yeux du gouvernement portugais !

Je m'inquiète de la façon dont on s'est abstenu — n'est-ce pas, monsieur de Lipkowski ? — de condamner — par devers vous, sans doute — les tortures dans les prisons des colonels grecs, de l'impulsion donnée au commerce des armes, du glissement insensible — M. Couve de Murville le dira beaucoup mieux que moi — de notre politique en Extrême-Orient, au Viet-Nam comme au Cambodge, vers le camp qui n'était pas celui que laissait prévoir le discours de Pnom-Penh, et de la poursuite, envers et contre tout — j'y reviens parce que c'est important — des expériences nucléaires.

Vous avez dit un mot — mes amis MM. Chandernagor et Alain Vivien y reviendront — sur la coopération. Bien des questions mériteraient d'être posées — je crois que c'est la première fois que vous en parlez — au sujet des relations de la France avec tant de pays d'Afrique, avec Madagascar, avec la Mauritanie, peut-être demain avec le Niger.

On doit toujours s'étonner que pendant tant de mois le silence entoure ces événements pour qu'on apprenne soudain que c'est la rupture, une rupture à laquelle rien ne nous préparait et que vous abaissez finalement dans une sorte d'oubli.

Les problèmes qui relient la France aux Etats de l'Afrique francophone, vous avez commencé d'en parler ; il faudra continuer.

Voyez-vous, monsieur le ministre, s'il manque une politique à l'Europe — à l'Europe occidentale, naturellement — et si la politique de la France s'oriente plus vers des données superficielles de l'amour-propre que vers la fondation d'un monde nouveau, il est encore temps d'y revenir.

Ce qui manque surtout, non pas à votre exposé — on peut comprendre votre difficulté, tout à fait provisoire — mais à la politique que vous avez exprimée et qu'on ne pouvait reprocher, même quand on la combattait, à celle de vos lointains prédécesseurs, sont-ce des idées générales ? Non, vous n'en manquez pas ! C'est peut-être un souffle, une espérance, une volonté qui dépasse de loin les problèmes de la vie quotidienne.

Quand nous sommes sollicités, vous, moi, nous tous qui vivons sur cette terre, par ce problème numéro un des ressources de la terre, par les problèmes de l'énergie, sur lesquels trop peu de mots — ou bien ai-je mal entendu ? — ont été prononcés au cours de cet exposé, lorsqu'on sait à quel point le sort des hommes sur notre globe dépend de ce qu'il adviendra de la croissance et de l'exploitation de ces richesses, comment ne pas assigner à la France, celle de 1789, celle de 1848, de fixer aux hommes de notre société une perspective qui soit assez vaste pour que chacun — les socialistes s'y reconnaîtraient — sente bien qu'il s'agit pour nous désormais d'inviter les autres à l'organisation des ressources du globe ?

Il nous faut, monsieur le ministre, des hommes responsables et solidaires. Il nous faut une société responsable et solidaire. Ce que vous avez dit est intéressant et parfois important. C'est le récit d'un bilan qui rend compte de visites protocolaires et d'échanges souvent de circonstance. Je n'y aperçois pas un chemin pour la France. J'espère qu'il nous sera donné dans les mois qui viendront d'emprunter un tel chemin. (Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche, des communistes, des réformateurs démocrates sociaux et sur quelques bancs de l'union centriste.)

M. le président. La parole est à M. Couve de Murville.

M. Maurice Couve de Murville. Monsieur le ministre, mes premiers mots seront pour vous remercier d'avoir accepté que cette session de l'Assemblée nationale ne se termine pas sans que se tienne un débat sur la politique étrangère de la France.

Ce débat s'imposait alors que tant de problèmes nous assaillent sur le plan international, de l'évolution desquels dépend pour une grande part ce que sera notre avenir proche et lointain. C'est le président de la commission des affaires étrangères qui vous le dit, même si aujourd'hui il n'intervient qu'en son nom personnel et aussi comme représentant de l'une des formations politiques qui constituent la majorité gouvernementale. C'est aussi l'un de vos lointains prédécesseurs qui sait que l'épreuve n'est pas aisée pour un non-parlementaire. Surtout, ne voyez là nul reproche de ma part : il serait mal venu car, cette situation, je l'ai connue longtemps.

L'attention avec laquelle vous avez été écouté montre d'ailleurs que l'épreuve n'est pas une gageure, car elle se gagne si l'on parle clair et net.

Je faisais allusion aux problèmes qui nous assaillent et, bien entendu, je pensais aux affaires de l'Europe, auxquelles vous avez consacré la plus grande partie de vos déclarations. Je me propose moi-même d'en traiter par la suite.

Nos soucis à ce sujet ne doivent pas cependant faire oublier que de telles affaires, régionales, comme on dit aujourd'hui, et capitales au surplus, se placent dans un cadre d'ensemble qui s'appelle la politique internationale de notre pays. C'est bien la raison pour laquelle nous, Français, à la différence de nos partenaires, avons toujours considéré que la construction européenne n'aurait son véritable sens que du jour où elle s'étendrait de l'économique au politique, permettant à notre vieux continent de retrouver dans le monde une place éminente que lui ont fait perdre des guerres fratricides et l'apparition des géants de l'époque.

Nous n'avons jamais été suivis. Ne désespérons pas, mais, en attendant, ayons notre politique, et que la faiblesse relative de nos moyens ne vous inspire pas, monsieur le ministre, trop de modestie ! (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)

Il ne s'agit pas d'outrecuidance. A défaut des Français, c'est le monde entier qui ne le comprendrait pas, car il attend toujours beaucoup de la France, et d'abord qu'elle fasse entendre partout la voix de la raison, cette voix qui parle de paix, de liberté, du respect de toutes les indépendances, de solidarité humaine.

Je mets l'accent sur la solidarité, qui s'exprime aujourd'hui dans l'aide au Tiers-Monde, et dont vous avez eu raison de parler longuement. Les riches, dont nous sommes, paraissent, hélas ! s'intéresser de moins en moins à cette aide au Tiers-Monde, et je pense qu'il est nécessaire que la France en redevienne le champion. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et sur quelques bancs de l'union centriste.)

En bien des régions du monde, parallèlement, notre présence active est requise. Je citerai d'abord l'Afrique, où nous entretenons depuis la fin de la décolonisation des relations privilégiées avec tant de nations nouvelles, relations qui doivent être, de manière constante, non seulement entretenues, mais enrichies et renouvelées. Il y faut du dynamisme et de l'esprit d'entreprise, ne pas attendre pour réagir, mais bien prendre l'initiative pour ne pas être dépassé par l'inévitable évolution. C'est le cas, en particulier, de l'Afrique noire et de Madagascar, où apparaissent peu à peu les générations d'après l'indépendance, ce qui ne met nullement en cause l'amitié et la coopération, mais ce qui conduit à revoir les formes et les moyens de notre aide et de notre présence.

M. Jean-Paul Palewski. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. Je pense aussi à l'Asie, ce continent en mutation fantastique, où peut-être un jour se jouera la paix du monde.

Nous entretenons les meilleurs rapports avec la Chine, comme le montrera, à coup sûr, le prochain voyage du chef de l'Etat dans ce pays. C'est bien, même si ce n'est plus aujourd'hui un mérite.

Aux portes de la Chine, l'Indochine est toujours dans l'attente d'une paix effective. Mais, dès à présent — et vous l'avez dit, monsieur le ministre — la France peut, et donc doit, y redevenir activement présente en tant que puissance amicale et sincèrement attachée à des pays avec lesquels elle possède encore tant de liens.

Il s'agit évidemment, avant tout, de la reconstruction sur les ruines accumulées par une guerre atroce, reconstruction à laquelle nous devons participer, dans la mesure de nos moyens, bien sûr, mais sans réserves.

Vous avez bien fait d'envoyer au Viet-Nam une mission d'étude conduite par notre collègue M. François Missoffe. C'est un premier pas. Les réalisations devront suivre. Ne nous laissons pas, une fois de plus, devancer.

Pensons aussi au Laos et à ce Cambodge où la guerre sévit encore et où je souhaite que certaines équivoques de la position française ne compromettent pas un avenir où une amitié réciproque et confiante s'inscrit tout naturellement.

M. Michel Debré. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. J'ai parlé de l'Asie, de l'Afrique, du monde sous-développé. J'aurais pu mentionner aussi cette Amérique latine de nos jours peut-être un peu trop loin de nos pensées. Mais c'est, bien entendu, en Europe d'abord que se trouvent à la fois nos intérêts immédiats et nos préoccupations les plus graves.

Je dis l'Europe : aussitôt surgissent l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique, puisque c'est là que les deux géants se rencontrent d'abord et se sont affrontés pendant les vingt années de la guerre froide. Le premier impératif, pour nous Européens, est de comprendre enfin que tout est changé par rapport à cette période et que nous sommes entrés sans retour dans une ère entièrement différente.

La guerre froide est terminée. L'armistice avait été conclu entre Russes et Américains en 1962, après l'étrange affaire de Cuba. Il avait été suivi sans désenparer par les accords sur la cessation des expériences atomiques et la non-prolifération des armes nucléaires, lesquels accords affirmaient la volonté des deux partenaires d'un partage exclusif du monopole. La paix a été signée dix ans plus tard, à Moscou, entre MM. Nixon et Brejnev, et cette paix a été assortie, elle aussi, d'une entente nucléaire qui est peut-être le plus extraordinaire instrument diplomatique de l'histoire : deux grands pouvoirs rivaux conviennent que leurs armements essentiels, c'est-à-dire atomiques,

seront équivalents ; donc que sauf à être fous ils ne s'en serviront pas. C'est vraiment une déclaration de paix, et d'ailleurs le bon sens. S'ensuit tout naturellement une entente générale pour ne plus s'affronter à travers le monde, respecter les zones d'influence respectives et pour ménager les intérêts réciproques, par exemple au Viet-Nam, au Moyen-Orient, en Amérique latine. Et puis pour l'avenir une coopération grandissante dans tous les domaines, à commencer par le domaine économique, comme le montre le voyage de Brejnev aux Etats-Unis.

Voilà le fait majeur, sensationnel, qui domine la scène internationale, bien davantage encore que les rapports nouveaux qui se sont établis entre l'Amérique et la Chine et qui, pour la première, n'ont fait que préparer ce fait nouveau, tout en changeant d'ailleurs du tout au tout le jeu politique en Asie.

Voilà pourquoi la période suivante, précisément cette présente année 1973, est devenue pour Washington l'année de l'Europe. Ayant réglé, au moins dans les principes et les grandes lignes, ses problèmes avec Moscou, Washington entend maintenant redéfinir sa place dans son monde à lui, et forcément y réaffirmer son autorité. Voilà pourquoi aussi la grande négociation demandée s'étend non seulement à notre Europe, mais à l'ensemble du monde occidental, Japon et Canada en tête. C'est, me semble-t-il, la réponse très simple à la question que vous vous posiez récemment en public, monsieur le ministre, de savoir où les Américains veulent en venir avec leurs exigences présentes. Sans parler, bien entendu, des grandes affaires économiques et monétaires sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure, mais qui, elles également, par l'intermédiaire du rôle et du statut du dollar, mettent en jeu la position dominante des Etats-Unis dans l'univers non communiste.

Ni la France, ni l'Europe, ne peuvent élever d'objections contre l'entente et la coopération entre l'union soviétique et l'Amérique. Si la paix en est consolidée pour longtemps, ils doivent au contraire s'en réjouir. A une seule condition toutefois, c'est que les Deux ne prétendent pas régler sans nous nos problèmes ou nous imposer leurs solutions. C'est là, en définitive, toute la question et elle est posée pour longtemps. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)

M. Xavier Deniau. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. Du côté de l'Union soviétique, la France elle-même, dans le scepticisme et même l'hostilité générale, a longtemps prêché et commencé à pratiquer l'entente et la coopération. Il faut poursuivre sur tous les plans et pas seulement par acquit de conscience. La visite annoncée de M. Brejnev à Paris va fort heureusement dans ce sens.

Je dis il faut poursuivre mais, bien entendu, dans des conditions très différentes, car nous ne sommes plus les seuls. Avant même les Etats-Unis d'Amérique, la République fédérale d'Allemagne nous a suivis et, grâce au chancelier Brandt, a pris le tournant décisif. Prenons garde maintenant qu'à nouveau les Européens se divisent et que, par pique ou par un retour aux craintes historiques ou par simple indifférence, Français et Allemands apparaissent à cet égard comme des rivaux, plus que comme des partenaires.

Pour y parer, la coopération confiante entre Paris et Bonn est plus nécessaire que jamais. Souhaitons que l'imminente visite du chef de l'Etat en République fédérale d'Allemagne conduise à la faire repartir dans de meilleures conditions.

Du côté des Etats-Unis, et sur le plan politique, il s'agit de l'alliance atlantique. Celle-ci n'est pas en cause, tous les gouvernements français l'ont répété depuis quinze ans. Même s'il ne s'agit plus de faire la guerre — et, encore une fois, qui ne s'en féliciterait ? — cette alliance demeure un élément essentiel de l'équilibre européen et mondial, donc un facteur de paix. Les Russes eux-mêmes, dans le fond du cœur, le savent bien et n'y font pas objection, pas plus d'ailleurs, à mon avis, qu'à la présence de forces américaines en Allemagne.

Alors on parle d'une nouvelle charte atlantique ou d'une déclaration en tenant lieu, peu importent les termes. De quoi s'agit-il ? L'alliance atlantique est une alliance militaire défensive, et c'est pour cela qu'elle est facteur d'équilibre. Que pourrait-on y ajouter ou quoi y substituer ? Veut-on établir une communauté atlantique structurée ? Alors il s'agirait de tout autre chose que d'une alliance et je demande que deviendrait la Communauté européenne, sans parler de nos pays individuellement.

M. Jean-Paul Palewski. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. Ces problèmes ont été discutés il y a quelques jours à Copenhague avec infiniment de courtoisie. Un accord a été réalisé sur une procédure. Je n'en dirais pas plus, sinon qu'à aller constamment de bataille de procédure en bataille de procédure, il ne faudrait pas oublier le fond au risque de s'engager dans l'impasse et d'être obligé de céder à l'arrivée ce qu'au départ on avait refusé. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) La même remarque vaut d'ailleurs pour les autres négociations.

Il y a d'autre part les problèmes militaires. Tout tourne autour du stationnement des forces américaines en Allemagne de l'Ouest. A ce sujet l'équivoque est d'ailleurs totale entre Européens et Américains, puisque, pour les premiers, ce stationnement est le gage du fameux parapluie atomique, et que pour les seconds — Henry Kissinger l'a expliqué très clairement dans son récent discours et il n'y avait là rien de nouveau — c'est au contraire la garantie du système de réponses flexibles, selon le langage employé dans la circonstance, qui s'est substitué depuis treize ans maintenant à la dissuasion nucléaire.

Il est de fait que les Etats-Unis ont parfaitement raison de dire et de répéter à leurs alliés européens que ceux-ci devraient faire mieux pour leur défense et assumer leurs responsabilités, donc leurs charges, sans s'en remettre commodément pour tout à leur grand allié. Mais il y a contradiction à partir du moment où l'on se demande comment y parvenir dans un système, qu'il n'est nullement envisagé de changer, où tout le commandement est américain et où les forces atomiques européennes ne sont admises que subordonnées à ce commandement. Où pourrait alors se nicher, je vous le demande, le sentiment des responsabilités européennes ? (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher non plus de constater qu'au sujet de ses forces en Allemagne, Washington tient trois langages différents. Aux Etats-Unis, c'est-à-dire au Congrès, il démontre que le maintien de ces forces est justifié par la sécurité des Etats-Unis, et c'est évident. Aux Européens il souligne qu'elles sont là pour leur sécurité à eux et qu'ils doivent donc en assumer les charges ; c'est la conséquence logique de l'attitude parfois passablement suppliante de nos pays. Aux Soviétiques enfin il propose la négociation dans le cadre de leurs discussions d'ensemble sur les questions militaires : c'est la conférence sur la réduction équilibrée des forces en Europe, à laquelle vous avez raison, monsieur le ministre, de ne pas participer pour ce motif très simple, et il n'y a pas besoin d'en chercher d'autres, qu'il s'agit d'une simple négociation directe entre les deux puissances, comme nos amis de l'O. T. A. N. qui n'ont pas pris la même position que nous commençant à le découvrir. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

De toute façon, c'est l'accord résultant de la négociation russo-américaine qui réglera la question.

Aux Européens devrait revenir alors d'en tirer les conséquences, c'est-à-dire de commencer enfin à parler entre eux de défense, comme la France l'a proposé depuis douze ans et comme ils s'y sont toujours refusés.

Telle est — nouvelle charte Atlantique et forces américaines en Allemagne — la première des grandes affaires auxquelles nous sommes confrontés et qui met en jeu à la fois des intérêts vitaux et tout l'avenir de la construction européenne.

Il est attristant de constater qu'au départ les voix de nos pays sont discordantes — on vient de le constater à Copenhague. Nous, Français, sommes les seuls à tenir un certain langage, convaincus d'être en la circonstance les véritables porte-parole de l'esprit européen.

Qu'en est-il maintenant des autres affaires, c'est-à-dire des affaires monétaires et commerciales, dont les incidences ne sont pas moindres, si même dans l'immédiat elles ne sont pas plus décisives encore pour l'Europe ?

Les affaires monétaires, c'est le déficit de la balance des paiements américains, la crise du dollar, l'inflation mondiale en résultant, notamment à cause des euro-dollars issus de ce déficit, enfin les drames périodiques affectant toutes les monnaies, à commencer par les bonnes, et conduisant à d'incessantes dévaluations ou révaluations qui ne règlent rien et permettent simplement de voir venir jusqu'au drame suivant.

Le problème est, paraît-il, d'une technique mystérieuse ; ce n'est donc pas le moment d'en traiter en détail et je me bornerai à quelques remarques très simples.

La première — c'est bien la raison pour laquelle nous sommes ici dans la politique extérieure — est que le fond de la question est le rôle international du dollar, instrument universel de règlement et de réserve, donc la position mondiale des Etats-Unis dans le domaine de l'économie et des affaires. C'est bien pourquoi tout leur poids se fait sentir dans les discussions.

La seconde remarque est que si la réforme du système international est en effet nécessaire, ce n'est pas parce que le système antérieur, celui de Bretton Woods, était mauvais, mais parce qu'il a été défiguré dans son application ; autrement dit, parce que les disciplines qui s'imposent à tous pour maintenir ou rétablir leur équilibre ne s'imposaient pas aux Etats-Unis.

En réalité, c'est l'Amérique qui détient la clef de la solution et voilà bien pourquoi les négociations du groupe des Vingt se traînent sans conviction ni résultats. De Washington dépendent en effet les deux décisions qui entraîneraient tout le reste, à savoir le rétablissement des équilibres internes en matière de budget et de crédit d'une part, la consolidation des quelques cent milliards d'euro-dollars qui errent à travers le monde d'autre part. Consolidation qui nécessiterait, bien évidemment, le concours de tous nos pays et celui-ci ne manquerait pas dès lors qu'il s'agirait d'un règlement définitif.

Autrement dit il faut agir sur les causes du mal non pas sur ses conséquences. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

C'est pourquoi — et je vous prie de m'en excuser — je ne parviens pas à comprendre certaines positions : que, par exemple, on demande aux Etats-Unis de rétablir la convertibilité ou de soutenir leur monnaie, alors qu'ils ne le font pas ou qu'ils ont cessé de le faire, précisément parce qu'ils n'en ont pas les moyens, sauf à dépenser les derniers milliards de leur encaisse d'or, cet or aujourd'hui si dédaigneusement condamné ; ou encore sauf à nous emprunter les sommes nécessaires par le système dit des *swaps*, c'est-à-dire par des créations monétaires conduisant à accroître chez nous l'inflation dont déjà nous souffrons tant. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Alors, me direz-vous, que faire ? Aussi longtemps que l'Amérique ne prendra pas ses problèmes à bras le corps, nous ne pourrons qu'être modestes, c'est-à-dire recourir à des mesures défensives. C'est ce que six des pays du Marché commun ont fait en décidant de maintenir des parités fixes entre eux et de laisser flotter le dollar par rapport à leurs monnaies. Première manifestation de solidarité entre Européens dont je me félicite, mais dont je regrette qu'elle n'ait pas été unanime. Ici, comme ailleurs, la Grande-Bretagne a des positions particulières, et ce n'est pas terminé.

Mais le système des Six lui-même répond-il à toutes les éventualités ? Que se passerait-il en cas de nouvelle crise ? Nous en avons fait l'expérience il y a quelques semaines et le dollar a été à nouveau, pour la troisième fois, dévalué.

Chacun comprend qu'il en résulte des troubles profonds. En cas de recommencement — nul ne peut l'exclure — l'alternative sera simple : ou, pour empêcher le dollar de baisser, nous recommençons à le soutenir, le mécanisme mis en place s'effondre et tout recommence comme avant ; ou nous n'intervenons pas, le dollar baisse encore et de graves difficultés commerciales peuvent s'ensuivre.

C'est ce second terme que, pour ma part, je le dis nettement, je préconiserais, mais à une condition expresse. C'est que, pour défendre nos marchés, nous puissions provisoirement, si nécessaire, bien entendu, mettre en place les taxes anti-dumping, que la jurisprudence internationale admet et auxquelles, ces dernières années, tour à tour, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont eu eux-mêmes recours. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Seulement voilà, nos partenaires oseraient-ils nous suivre, et, s'ils ne le font pas, que deviendrait la Communauté ? Ainsi en venons-nous aux problèmes commerciaux qui sont l'autre volet du diptyque économique de nos affaires européennes.

C'est la grande négociation commerciale qui doit s'engager dans le cadre de l'organisation qu'on appelle communément le G. A. T. T. et dont les Etats-Unis ont pris l'initiative pour deux raisons évidentes.

La première raison est le déficit de leur balance commerciale et leur volonté de le faire disparaître en obtenant de leurs partenaires des concessions auxquelles ils considèrent qu'ils ont droit en vertu de leur rôle prééminent et de leur fonction protectrice dans le monde occidental. D'où cette stupéfiante théorie que les nations excédentaires, c'est-à-dire celles qui gèrent bien leurs affaires, sont dans leur tort et doivent réparation. Tel serait le cas de la Communauté européenne.

La seconde raison, n'hésitons pas à le dire, est l'élargissement de cette Communauté. Il n'y a là rien de nouveau. Nous pouvons objectivement le comprendre et nous aurions dû le prévoir, car nous le savions depuis dix ans. Le Marché commun, par définition, crée une discrimination au détriment des pays tiers, puisque ceux-ci supportent des droits de douane qu'entre nous nous avons abolis. C'était acceptable à la limite pour

l'Amérique tant que nous n'étions que six. Avec neuf la limite est dépassée car nous représentons presque la moitié du commerce mondial — on l'a dit tout à l'heure — sans compter notre zone de libre échange avec les autres pays d'Europe occidentale et nos associations avec nombre de pays du tiers monde, d'abord africains. Dès lors, la réaction éclate et c'est inévitable.

Lors de la première tentative britannique d'entrée dans le Marché commun, le grand dessein de Kennedy nous proposait sous le nom d'association atlantique — certains disaient : *partnership* — une vaste zone de libre échange, où, inévitablement, la Communauté se serait dissoute. Le *Nixon Round* reprend la même idée, en l'aggravant compte tenu des difficultés américaines. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*) Il s'agit avant tout d'ouvrir nos marchés, de limiter les accords d'association et de mettre au rancard la politique agricole commune.

Face à cette position dépourvue d'ambiguïté, le moins que l'on puisse dire est que les réactions européennes ont été diverses. Comme dans les affaires monétaires, chacun va de son côté. Chez nos partenaires, comme à la Commission, on est embarrassé. On comprend forcément ce qui est en cause, c'est-à-dire l'existence même du Marché commun. Et puis chacun a le souci de veiller à ses propres intérêts. Mais, d'autre part, il s'agit des Etats-Unis et cela implique bien des choses, par exemple du point de vue militaire. Au total, on voudrait bien s'arranger et l'on cherche, au départ, des accommodements. C'est ce que vous avez pu, me semble-t-il, monsieur le ministre, constater à Bruxelles !

En France, les réactions ont été différentes, même si l'on est tout autant qu'ailleurs attaché à l'amitié américaine. Est-ce parce que l'on est plus véritablement européen ? Est-ce parce qu'un certain héritage n'est pas oublié, ce qui ne serait d'ailleurs nullement contradictoire avec l'autre raison ? Je ne sais. Le fait est que l'on a réagi et que, presque spontanément, un accord général s'est réalisé sur quelques principes : le Marché commun doit être en tout cas préservé, ce qui signifie le maintien d'un tarif douanier autonome, fût-il encore un peu plus libéral, et de la politique agricole telle qu'elle est ; d'autre part, nous n'avons à nourrir aucun complexe de culpabilité et cette négociation-là, comme toutes les autres, doit être équilibrée, les concessions des uns correspondant aux concessions des autres. Enfin, la conclusion de quelque négociation commerciale que ce soit n'a aucun sens et n'aura aucune conséquence sur le rétablissement des équilibres tant que le désordre monétaire continuera.

Sur ce dernier point, j'ouvre une parenthèse pour ajouter qu'à mon avis mieux aurait valu souligner plus fortement la chose et attendre pour négocier. Cela n'a pas été fait. A tout le moins faut-il subordonner vraiment tout aboutissement effectif au retour à l'ordre monétaire. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*) Je serais heureux qu'à cet égard vous nous donniez des précisions et des apaisements quant à votre position. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Sous cette réserve essentielle, telles sont les positions prises en fait à l'unanimité — et cela est symptomatique — par le Conseil économique et social au cours d'un récent débat organisé sur la base d'un excellent rapport dont votre commission des affaires étrangères, mes chers collègues, a discuté. Telles sont aussi les positions que vous avez soutenues, monsieur le ministre, au conseil des Communautés et que, j'espère, vous maintiendrez fermement.

Mais ne vous faites et ne nous faisons pas d'illusions. Pour les négociations commerciales comme pour la monnaie, comme pour les affaires atlantiques, c'est un dur combat que vous allez avoir à mener et qu'il faudra reprendre sans cesse. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Nos interlocuteurs seront assurément coriaces. Mais vos difficultés viendront d'abord de vos partenaires. Ils ne seront, au départ, dans une hypothèse favorable, d'accord avec vous que du bout des lèvres et toujours vous aurez à recommencer. L'Europe, hélas ! n'existe pas du point de vue politique et c'est bien là le problème, puisque la politique dominera tout dans cette affaire. Vous serez, vous êtes déjà souvent seul et bientôt les bons esprits parleront à nouveau de l'isolement de la France.

Deux facteurs essentiels peuvent être cependant votre soutien.

Le premier est la conscience que, dans une épreuve capitale, vous défendrez tout ensemble les intérêts et l'avenir de notre pays, les intérêts et l'avenir de notre Europe. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*) A vrai dire, les uns et les

autres ne se dissocient pas. Si, en fin de compte, vous l'emportez, chacun le reconnaîtra et reconnaîtra par là que si l'Europe se fait, en définitive, c'est par l'action et la résolution de la France.

Si vous échouez ou si vous renoncez, alors chacun comprendra qu'il n'y a plus d'Europe. Ce sera à la fois la fin d'un grand espoir et la disparition de toute possibilité d'équilibre dans notre continent où l'immense masse de l'Union soviétique nécessitera toujours un contrepois.

Le second facteur qui peut vous soutenir est l'appui de l'opinion publique et d'abord de l'opinion parlementaire. Le Gouvernement a la charge d'une grave responsabilité vis-à-vis du pays. Il s'en est expliqué devant nous et s'en expliquera, j'en suis certain, encore dans l'avenir. Mon souhait, mes chers collègues, est qu'au terme de ce débat, puisqu'il s'agit d'une grande question nationale qui de loin dépasse nos querelles intérieures, le Gouvernement puisse sentir qu'il a, pour soutenir les positions qui doivent être les positions françaises, l'appui de la plus grande partie possible de cette Assemblée. Alors ce sera au Gouvernement d'en tirer les conséquences dans son action. *(Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et de l'union centriste.)*

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite du débat sur la déclaration du ministre des affaires étrangères sur la politique étrangère de la France ;

Décision de l'Assemblée sur la demande de constitution d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi n° 455 relatif à l'interruption volontaire de la grossesse.

Je dois informer l'Assemblée qu'il n'est pas impossible que ce dernier point soit inscrit en tête de l'ordre du jour de ce soir par la conférence des présidents qui se réunit dans un instant.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures cinquante-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
VINCENT DELBECCHI.

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)

1945-1946